

Suivi des communautés de poissons d'intérêt pour la pêche sportive au lac Saint-Joseph

Janvier 2025

Rapport



Présenté à :

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Québec



Stratégie québécoise
de l'eau
2018-2030

Québec

CORPORATION DU BASSIN DE LA JACQUES-CARTIER
5090, ROUTE FOSSAMBAULT
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER



1 888 875-1120



info@cbjc.org



www.cbjc.org



SUIVI DES COMMUNAUTÉS DE POISSONS D'INTÉRÊT POUR LA PÊCHE SPORTIVE AU LAC SAINT-JOSEPH

SAISON 2024

Rapport final

Nos partenaires financiers sont :



Corporation du bassin de la Jacques-Cartier

5090, Route Fossambault | Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1V4
Téléphone : 418 875-1120 | Télécopieur : 418 875-0899 | Ligne sans frais : 1 888 875-1120
Info@cbjc.org | www.cbjc.org

Équipe de travail

Supervision :	Christopher Bédard, biologiste, chargé de projets
Révision :	Christopher Bédard, biologiste, chargé de projets Michaël Leblanc, biologiste, M. ATDR, Directeur général
Analyse et rédaction :	Emile Cayouette, B. Sc. Environnements naturels et aménagés, chargé de projets
Équipe de terrain :	Emile Cayouette, B. Sc. Environnements naturels et aménagés, chargé de projets Christopher Bédard, biologiste, chargé de projets
Montage et mise en forme :	Isabelle Bédard, adjointe exécutive

Remerciements

L'équipe de la CBJC souhaite remercier l'association chasse et pêche CATSHALAC pour leur implication dans la promotion du projet auprès de leurs membres et des pêcheurs du lac Saint-Joseph. La CBJC veut remercier les magasins Latulippe pour leurs dons d'une valeur de 100\$ en carte-cadeau pour aider la CBJC à inciter les pêcheurs à participer au projet. Elle souhaite remercier la contribution de Damien Boivin-Delisle, biologiste à la Direction de la gestion de la faune Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), pour son accompagnement tout au long du projet. Elle tient également à remercier tous les pêcheurs rencontrés au cours de l'été qui ont répondu aux questions pendant leur activité de pêche permettant à la CBJC de réaliser ce projet, car sans eux cela n'aurait pas été possible.

L'équipe de la CBJC tient également à remercier Énergie FirstLight Pont-Rouge S.E.C. pour leur participation financière au projet, ainsi que le MELCCFP pour leur contribution financière au projet via le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE).

Résumé

Une enquête de pêche au lac Saint-Joseph a été menée sur 23 jours répartis durant la période de pêche du touladi s'étendant du 1^{er} juillet au 8 septembre 2024, afin d'en apprendre davantage sur la pression de pêche exercée sur les espèces sportives, dans une perspective d'une meilleure gestion de la ressource selon les résultats. Ce recensement aura permis par la même occasion d'acquérir des connaissances sur le profil des pêcheurs fréquentant ce plan d'eau ainsi que sur leur opinion sur la réglementation en vigueur et leur satisfaction de la qualité de pêche sur le lac. L'équipe de la CBJC a réalisé 85 entrevues de groupes auprès de 174 pêcheurs. Ces entrevues ont permis de recenser 200 poissons, dont 32 touladis. L'espèce la plus capturée au lac était l'achigan à petite bouche avec 166 prises. Parmi les pêcheurs rencontrés, 61% d'entre eux visaient le touladi et 74% visaient l'achigan. 35% des pêcheurs visaient les deux espèces lors de leur sortie de pêche.

Le lac était deux fois plus souvent fréquenté par les pêcheurs lors des jours de fins de semaine avec une moyenne de 18 pêcheurs par jour comparativement à 9 par jour durant la semaine. L'effort de pêche moyen par pêcheur était de 4,2 heures par sortie de pêche.

Les pêcheurs étaient satisfaits de la qualité de pêche au touladi ainsi que pour la qualité de pêche aux autres espèces, principalement l'achigan. Ils avaient une opinion positive de la réglementation en vigueur et avaient une ouverture d'esprit sur une modification de la réglementation si cela permettait de maintenir la ressource.

Les touladis capturés au lac Saint-Joseph étaient généralement de taille considérable avec une longueur moyenne de 55,2cm. Le taux de remise à l'eau était toutefois de 55% en raison de plusieurs pêcheurs qui remettaient leurs prises pouvant être gardées à l'eau. Le succès de pêche était aussi supérieur à la moyenne à raison d'un touladi récolté par jour pêche.

Référence à citer :

CBJC. 2025. *Suivi des communautés de poissons d'intérêts pour la pêche sportive au lac Saint-Joseph*, 27 pages et 7 annexes

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	MÉTHODOLOGIE	2
2.1	ZONE D'ÉTUDE	2
2.2	RÉGLEMENTATION DE PÊCHE	4
2.3	RECENSEMENT DES PÊCHEURS	5
2.4	ENTREVUES AVEC LES PÊCHEURS	6
2.5	CALCUL DU SUCCÈS DE PÊCHE	7
3	RÉSULTATS ET DISCUSSION	8
3.1	CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES	8
3.2	DÉNOMBREMENT DES PÊCHEURS.....	8
3.3	ENTREVUES AVEC LES PÊCHEURS	12
3.4	TAILLE DES TOULADIS	13
3.5	TAUX DE REMISE À L'EAU	14
3.6	NOMBRE DE CAPTURES PAR SORTIE DE PÊCHE.....	16
3.7	DONNÉES SUR LES AUTRES ESPÈCES DE POISSONS	16
3.8	SUCCÈS DE PÊCHE AU TOULADI	18
3.9	EFFORT DE PÊCHE ET ESTIMATION DU NOMBRE DE CAPTURES DE TOULADIS POUR L'ENTIÈRETÉ DE LA PÉRIODE DE PÊCHE	20
3.10	SATISFACTION ET OPINION DES PÊCHEURS	21
3.11	SENSIBILISATION ET RÉSEAUX SOCIAUX	24
4	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	26
5	RÉFÉRENCES	27

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : TRUITE GRISE (SALVELINUS NAMAYCUSH)	21
FIGURE 2 : CARTOGRAPHIE DU LAC SAINT-JOSEPH ET DE SA BATHYMÉTRIE	3
FIGURE 3 : CHALOUBE UTILISÉE POUR L'ÉTUDE	6
FIGURE 4 : A) CODE QR DU CARNET PAPIER B) BOÎTE À CARNET SITUÉ À LA MISE À L'EAU DU DOMAINE DE LA RIVIÈRE AUX PINS	7
FIGURE 5 : MÉTÉO AU LAC SAINT-JOSEPH LORS DES JOURS DE RECENSEMENTS.....	8
FIGURE 6: NOMBRE DE PÊCHEURS DIFFÉRENT DÉNOMBRÉ À L'INTÉRIEUR DES 4 BLOCS	9
FIGURE 7: NOMBRE D'EMBARCATIONS NE PRATIQUANT PAS LA PÊCHE DÉNOMBRÉE À L'INTÉRIEUR DES 4 BLOCS.	10
FIGURE 8 : REGROUPEMENT DE BATEAUX DE PLAISANCIERS DANS LA BAIE DE DUCHESNAY, 21 JUIN 2024.....	10
FIGURE 9: NOMBRE MOYEN DE PÊCHEURS PAR BLOC	11
FIGURE 10:POURCENTAGE DES PÊCHEURS VISANT LE TOULADI ET L'ACHIGAN À PETITE BOUCHE	12
FIGURE 11: NOMBRE DE TOULADIS PAR GAMME DE TAILLE	14
FIGURE 12: POURCENTAGE DE REMISES À L'EAU DES TOULADIS PÊCHÉES.....	15
FIGURE 13 : NOMBRE DE TOULADIS CAPTURÉS DANS LES GROUPES.....	16
FIGURE 14. SUCCÈS DE CAPTURES A) ET SUCCÈS DE RÉCOLTE B).....	19
FIGURE 15 : EFFORT DE PÊCHE DURANT LES 23 JOURS DE RECENSEMENT	20
FIGURE 16 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE À L'OUVERTURE DE LA PÊCHE SUR GLACE À LA BAIE DE DUCHESNAY, 25 JANVIER 2025. ...	25
FIGURE 17 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS LORS DU WEBINAIRE DU 30 JANVIER 2025	25

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. RÉSUMÉ DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR EN 2024 SUR LE LAC SAINT-JOSEPH INCLUANT LA RÉGLEMENTATION DE LA BAIE DE DUCHESNAY.....	4
TABLEAU 2. CAPTURES DE POISSONS RECENSÉES LORS DES ENTREVUES	16
TABLEAU 3. CAPTURES DE POISSONS RECENSÉES AVEC LES CARNETS DU PÊCHEUR	17
TABLEAU 4. CAPTURES DE POISSONS RECENSÉES PAR L'ORGANISATION CATSHALAC	17
TABLEAU 5. ESTIMATION DU NOMBRE DE TOULADIS CAPTURÉS ET RÉCOLTÉS.....	21
TABLEAU 6 : SATISFACTION DES PÊCHEURS À L'ÉGARD DE LA QUALITÉ DE PÊCHE	22
TABLEAU 7 : OPINION DES PÊCHEURS À L'ÉGARD DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR	22
TABLEAU 8 : OPINION DES PÊCHEURS À L'ÉGARD DE RÉGLEMENTATIONS PROPOSÉS	23

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Calendrier des jours de recensement et le moment des blocs de décompte

Annexe 2. Données météorologiques récoltées

Annexe 3. Fiche des entrevues

Annexe 4. Carnet du pêcheur

Annexe 5. Fiche de données journalières

Annexe 6. Données des touladis mesurés lors des entrevues

Annexe 7. Promotion sur les réseaux sociaux

1 INTRODUCTION

Chaque année, le lac Saint-Joseph est très convoité pour la réalisation d'activités récréotouristiques. En effet, sa proximité avec Québec fait en sorte que plusieurs plaisanciers viennent au lac Saint-Joseph pratiquer la villégiature, les sports nautiques et la pêche. Malgré la très grande présence de wakeboat et des motomarines sur le lac Saint-Joseph, une proportion des plaisanciers du lac pratique la pêche sportive. En effet, la pêche sportive débute le 26 avril avec la pêche à l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*). Par la suite, les pêcheurs peuvent pêcher l'achigan à petite bouche (*Micropterus dolomieu*) à partir du 15 juin. Néanmoins, le 1^{er} juillet est la date d'ouverture de pêche la plus attendue pour les pêcheurs du lac saint Joseph, car c'est à partir de la fête du Canada que les pêcheurs peuvent commencer à taquiner la truite grise (*Salvelinus namaycush*). Le touladi ou truite grise est assez rare dans les plans d'eau de la région de la Capitale-Nationale faisant en sorte que c'est une espèce très convoitée par les pêcheurs.

Le touladi est un des plus gros salmonidés d'eau douce retrouvée dans des lacs oligotrophes d'Amérique du Nord. Comparativement aux ombles de fontaine, il ne porte aucun point rouge, sa queue est fourchue et son corps fusiforme (Figure 1). Les touladis sont matures sexuellement à un âge tardif, soit vers l'âge de 7 à 8 ans. En comparaison, l'omble de fontaine fraie pour la première fois vers l'âge de 2 ou 3 ans (Scott et Crossman, 1974 cités dans Gagné, 2023). En 2006, une diagnose écologique du lac Saint-Joseph a prouvé que la structure d'âge de la population indiquait une diminution du recrutement des jeunes touladis. Les jeunes de 7 ans et moins seraient en faible nombre ne permettant pas à la population d'avoir de nouveaux géniteurs (CBJC, 2020). De plus, l'étude du ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) en 2015 a permis de constater que la population de Touladi du lac Saint-joseph est en situation précaire, car l'abondance et la biomasse des poissons sont au seuil de la surexploitation. Ces différentes études et constats font en sorte de créer des questionnements sur la fraie du touladi dans le lac Saint-Joseph et ainsi la pérennité de la population. Dans le but déterminer le potentiel de reproduction, une étude sur les frayères a été réalisée en 2019 par la CBJC en collaboration avec le MFFP. À la suite de la caractérisation des frayères et même de la confirmation de fraie, il a été déterminé que le lac Saint-Joseph avait l'habitat adéquat pour la reproduction du touladi. Ces résultats ont amené la CBJC et le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques de la faune et des parcs (MELCCFP), anciennement le MFFP, aux questionnements sur la pression de pêche dans le lac Saint-Joseph comme étant potentiellement une des causes de la situation précaire de la population.

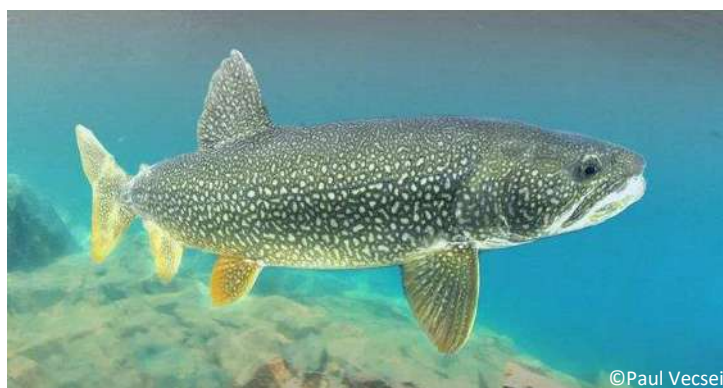


Figure 1 : Truite grise (*Salvelinus namaycush*)

C'est ainsi, qu'en 2024, la CBJC a décidé de mener une étude sur la qualité de la pêche au touladi et aux autres espèces sportives au lac Saint-Joseph grâce au financement et la collaboration de plusieurs partenaires. Cette étude avait comme objectif d'avoir des données quantitatives de la pression de pêche, de la taille des poissons et du succès de pêche. De plus, des données qualitatives ont été récoltées avec l'aide des pêcheurs sur la satisfaction des pêcheurs par rapport à la qualité de pêche, la réglementation et tout autre sujet. Ces données ont entre autres été acquises dans le but de faire des recommandations pour améliorer la qualité de pêche, la satisfaction des pêcheurs et le maintien de la ressource.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Zone d'étude

Le lac Saint-Joseph (46°54'36,0''N; 71°38'24,0''O) est situé à environ 40km au nord-ouest de la ville de Québec, dans la région administrative de la Capitale-Nationale. D'une superficie de 1130 hectares, il s'étend sur les municipalités de Lac-Saint-Joseph, Fossambault-sur-le-Lac et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier dans la municipalité régionale de comté (MRC) de La Jacques-Cartier (Figure 2).

Le lac à la forme d'un sablier avec deux bassins distincts séparés par un goulet peu profond. Le bassin au nord est celui avec la plus grande superficie ainsi que les plus grandes profondeurs moyennes avec une profondeur maximale de 36,5m (Figure 2). Le bassin sud est plus petit et moins profond que le bassin nord avec sa profondeur maximale de 12m. Le bassin sud contient la baie de Duchesnay, une grande baie peu profonde où se trouve l'exutoire du lac, la rivière Ontaritz. La principale source d'eau du lac est la rivière au pin. Cette source d'eau se déverse à proximité du goulet qui sépare les deux bassins (Figure 2).

Chaque année environ à la mi-septembre, le niveau du lac est baissé de plusieurs dizaines de centimètres pour favoriser la fraie des touladis dans des profondeurs plus élevées. Cette gestion du niveau du lac est utilisée notamment pour minimiser les risques que les œufs de touladis soient exposés à l'air (exondés) lors de l'abaissement du niveau du lac au printemps en vue d'éviter des inondations tout en permettant l'approvisionnement en eau de surface à une partie des citoyens de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (MFFP, 2022.).

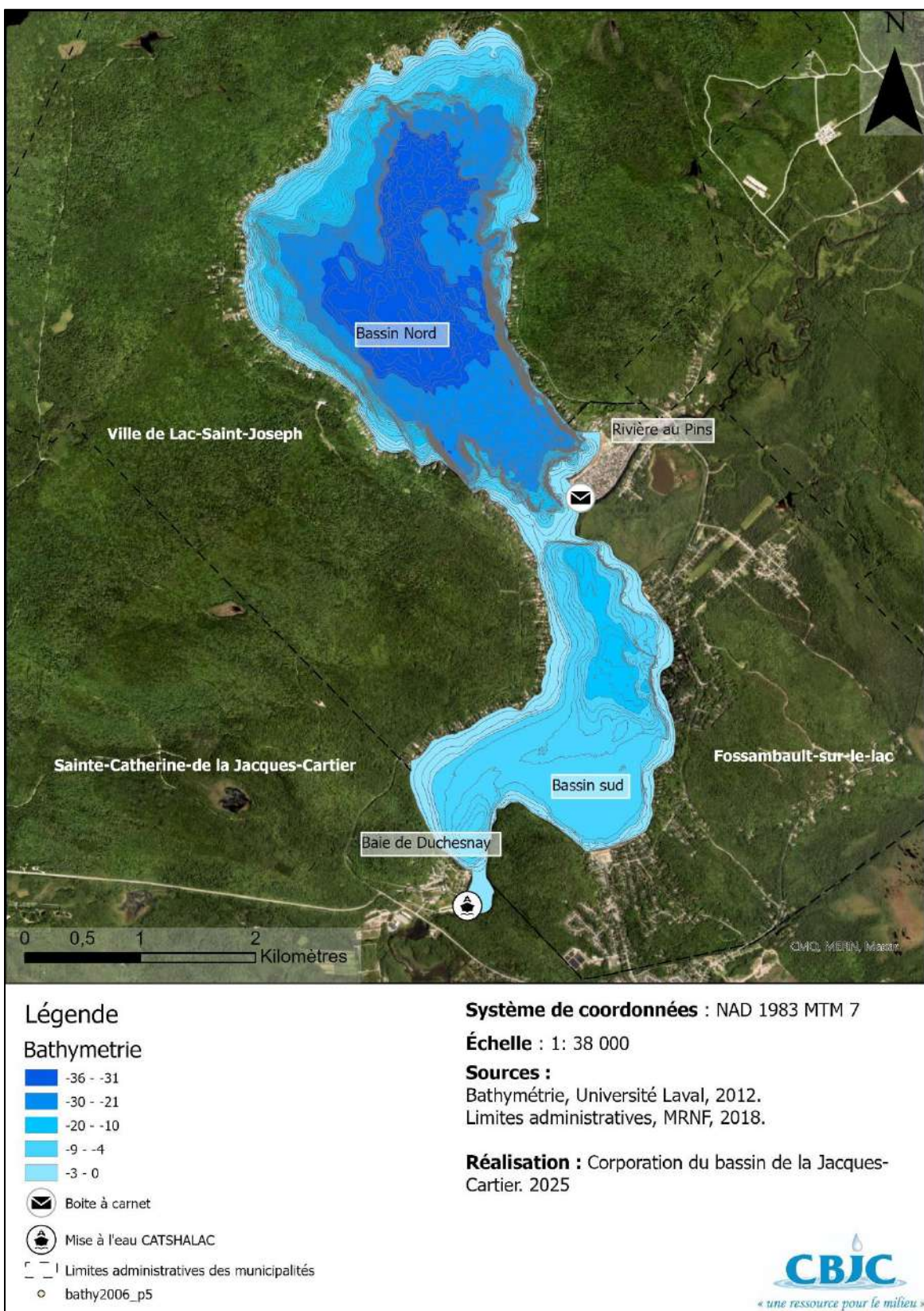


Figure 2 : Cartographie du lac Saint-Joseph et de sa bathymétrie

2.2 Réglementation de pêche

Au Québec, il y a 29 zones de pêche où chaque zone de pêche possède sa propre réglementation afin de permettre aux pêcheurs de tirer au maximum de la ressource piscicole dans les limites biologiques de l'espèce. Le lac Saint-Joseph quant à lui est situé dans la zone 27. En plus des zones de pêche, certains lacs ou rivières sont des plans d'eau considérés comme d'exception où certains règlements diffèrent des tendances générales que ce soit pour les modalités d'ouverture ou les quotas de poissons. Dans le cadre de la réglementation, le lac Saint-Joseph est divisé en deux sous-zones ayant une réglementation d'exception, soit une zone pour le lac en général et une qui s'applique seulement à la baie de Duchesnay. Les touladis doivent être d'une longueur minimum de 55cm afin d'être conservée contrairement à une longueur de 45 cm sur la majorité des lacs de la zone 27. Cette limite de taille est en place afin de protéger les reproducteurs (MFFP, 2017). Cette gamme de taille s'applique aussi aux hybrides de touladi et d'omble de fontaine, communément appelée moulac ou lacmou. Un résumé de la réglementation en vigueur pour l'été 2024 est présenté ci-dessous (Tableau 1). La réglementation d'exception dans la baie de Duchesnay est en lien avec la pêche hivernale. Il est en effet interdit de pêcher sur le lac Saint-Joseph au cours de l'hiver. Toutefois, la pêche à l'omble de fontaine exclusivement dans la baie de Duchesnay, encadrée par l'Association Chasse et Pêche CATHSALAC est autorisée.

Tableau 1. Résumé de la réglementation en vigueur en 2024 sur le lac Saint-Joseph incluant la réglementation de la baie de Duchesnay

Espèce	Limite de possession	Période d'ouverture	Taille limite pour conserver le poisson
Touladi (et moulac-lacmou)	2	1er juillet au 8 septembre	55cm et plus
Achigan à petite bouche	6	15 juin au 30 novembre	Aucune
Ombles de fontaine	10	26 avril au 8 septembre	Aucune
Maskinongé	2	15 juin au 30 novembre	Aucune

Les autres espèces présentes dans le lac, considérées comme des espèces de poissons non sportives, sont notamment (MFFP, 2022) :

- Meunier noir (*Catostomus commersoni*)
- Meunier rouge (*Catostomus catostomus*)
- Barbotte brune (*Ameiurus nebulosus*)
- Grand corégone (*Coregonus clupeaformis*)
- Cisco de lac (*Coregonus artedii*)
- Méné à nageoires rouges (*Notropis cornutus*)

2.3 Recensement des pêcheurs

L'enquête de pêche s'est déroulée du 1er juillet au 8 septembre, soit la durée de la saison de pêche au touladi dans la zone 27 en 2024. Durant la saison de pêche au touladi, toutes les autres espèces de poissons sportifs peuvent être visées pour la pêche, ce qui augmente les chances de rencontrer des pêcheurs. Le protocole d'échantillonnage est basé sur le protocole standardisé utilisé pour l'enquête de pêche au touladi du lac aux Sables (région de la Mauricie) réalisé par le MFFP (MFFP, 2018). Comme pour l'étude du lac aux Sables, l'effort d'échantillonnage a été déterminé selon certains critères ci-dessous :

- La proportion de la période de pêche échantillonnée était fixée à 33%, soit 23 jours d'échantillonnage sur la période de 70 jours de pêche au touladi. Comme la présence des pêcheurs est souvent plus nombreuse lors des fins de semaine et des jours fériés, 50% de l'échantillonnage devait avoir lieu lors des jours de fins de semaine et/ou fériés ainsi l'autre 50% en semaine. Au final, 10 journées d'échantillonnage ont été réalisées lors de jours de fins de semaine, 1 journée lors d'un jour férié et 12 jours de semaine (lundi au vendredi). La journée fériée a été regroupée avec les jours de fin de semaine pour l'analyse des données.
- Les journées d'échantillonnage ont été prédéterminées en prenant soin de ne pas mettre deux journées consécutives.
- Lorsque les conditions météorologiques ne permettaient pas à l'équipe de la CBJC d'échantillonner sur le lac, la journée était déplacée en prenant soin de respecter les conditions ci-haut.

Le recensement des pêcheurs fut réalisé de 7 h 30 jusqu'à 19 h au sein d'une même journée. La journée était divisée en 4 blocs de 2 h 45 ainsi qu'avec un dîner pour l'équipe de terrain entre 13 h et 13 h 30. Les 4 blocs étaient divisés ainsi : matin (7 h 30 et 10 h 15), avant-midi (entre 10 :15 et 13 :00), après-midi (entre 13 :30 et 16 :15) et soirée (entre 16 :15 et 19 :00) (Annexe 1). À l'intérieur de ces 4 blocs, une heure était choisie aléatoirement comme étant le début d'un bloc de 30 minutes pour réaliser le dénombrement des pêcheurs. Lors des blocs, le chargé de projet se déplaçait en chaloupe motorisée sur le lac en entier pendant le bloc afin de dénombrer tous les pêcheurs, qu'il soit en embarcation ou à gué, ainsi que les embarcations qui ne pratiquaient pas la pêche (Figure 3). Celui-ci utilisait des jumelles et s'approchait des différentes embarcations nautiques présentes sur le lac, afin de déterminer le type d'activités pratiquées dans l'embarcation. Par ailleurs, lorsque l'embarcation pratiquait la pêche, il était noté si le ou les usager(s) étai(en)t présent(s) dans le bloc précédent.

En plus de ces données, à chaque jour d'échantillonnage, les conditions météorologiques et l'intensité des vagues étaient notées (Annexe 2), ainsi que toute autre information potentiellement utile : semaine de vacances de la construction, grève à la station touristique de Duchesnay, autres événements ponctuels, etc. La météo était notée globalement pour la journée. Par exemple, en cas de précipitations durant quelques minutes lors d'une journée nuageuse, la météo était considérée comme nuageuse. L'intensité des vagues était aussi évaluée de la même façon puisque les vagues étaient toujours faibles le matin et changeaient au courant de la journée.



Figure 3 : Chaloupe utilisée pour l'étude

2.4 Entrevues avec les pêcheurs

En dehors des périodes de recensement, l'équipe de la CBJC se déplaçait pour aller à la rencontre des pêcheurs présents sur le lac. Selon, le type de pêche réalisé par le pêcheur, l'employé suivait parallèlement l'embarcation du pêcheur à basse vitesse ou mettait à l'arrêt le moteur à proximité sans déranger leur pêche. Le but de l'entretien était d'obtenir des informations sur les résultats de sa pêche au moment de la rencontre, son opinion sur différents aspects de la pêche au touladi au lac Saint-Joseph (Annexe 3). La CBJC en profitait pour sensibiliser le pêcheur sur différents aspects à la fin de l'entrevue. Un carnet du pêcheur (Annexe 4) était remis au groupe de pêcheur pour que celui-ci transmette subséquemment à la CBJC le résultat final de sa pêche. Les pêcheurs pouvaient refuser l'entrevue ou selon leur disponibilité, demander que l'entrevue soit réalisée plus tard. L'ensemble des questions posées aux différents pêcheurs est présenté à l'Annexe 5. Les principales questions étaient en lien avec la pêche au touladi, soit le nombre de captures et de remises à l'eau, ainsi que leur opinion à diverses questions en lien avec la pêche. Lorsque les pêcheurs visaient seulement d'autres espèces que le touladi, ceux-ci étaient tout de même interrogés afin d'obtenir des données sur la pêche aux autres espèces. Le nombre de captures de poissons d'autres espèces a été récolté à partir du 1^{er} août.

Le nombre de jours différents pendant lesquels les pêcheurs prévoyaient pêcher dans le lac Saint-Joseph en 2024, sans tenir compte de la pêche sur glace pendant l'hiver, était demandé lors des entrevues. Cette période est du 26 avril au 30 novembre 2024, soit la période où au moins une espèce de poisson est ouverte pour la pêche. Ce nombre incluait les sorties de pêches déjà réalisées avant l'entrevue ainsi que le nombre de fois que les pêcheurs estimaient

pêcher le lac à la suite de l'entrevue. Chacun des pêcheurs était interrogé si c'était leur première fois à pêcher le lac. Il était aussi demandé à chaque groupe de pêcheurs en embarcation motorisée si leur accès à l'eau était via la mise à l'eau opérée par l'organisation de chasse et de pêche CATSHALAC.

Pendant l'entretien, la CBJC attribuait un numéro de groupe unique pour l'embarcation pour permettre d'identifier le carnet remis. Le carnet devait être rempli par les pêcheurs à la fin de leur journée de pêche et remis de façon électronique en utilisant un code QR qui menait à un questionnaire en ligne (Annexe 4) ou remis dans l'une des boîtes de réception de carnets soit à la mise à l'eau du Domaine de la rivière aux Pins (Figure 2 et 4) ou directement au siège social de la CBJC (situé à l'intersection des deux routes qui font le tour du lac). Le fait de pouvoir remplir le carnet en ligne augmentait la facilité aux pêcheurs de remettre le carnet sans avoir à se déplacer aux lieux de dépôt, et permettait aux pêcheurs de remplir plusieurs fois des carnets s'ils pêchaient à plusieurs reprises durant l'été. Afin d'encourager les pêcheurs à remettre leurs carnets papier ou électroniques complétés, deux cartes cadeaux des magasins Latulippe, d'une valeur égale à 50\$ chaque, ont été tirés au hasard parmi les pêcheurs ayant remis leur questionnaire papier ou en ligne. Le tirage a eu lieu le 20 septembre 2024.

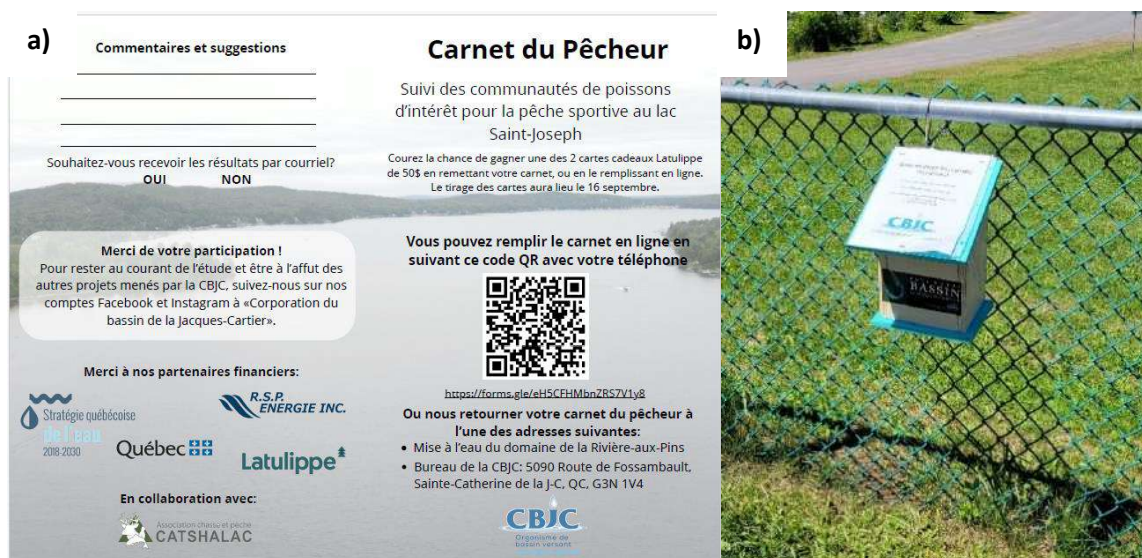


Figure 4 : a) Code QR du carnet papier b) Boîte à carnet située à la mise à l'eau du domaine de la rivière aux Pins

2.5 Calcul du succès de pêche

Le succès de pêche a été calculé de la façon suivante : nombre de poissons pêchés divisé par le nombre d'heures à pêcher. Le nombre d'heures provient du temps de pêche d'un groupe multiplié par le nombre de pêcheurs. De façon similaire, le succès de récolte (poisson qui n'est pas remis à l'eau) est calculé avec le nombre de poissons récoltés par le nombre d'heures de pêche. Le succès de pêche journalière est calculé par le nombre de poissons capturés par jour de pêche, par personne.

3 RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1 Conditions météorologiques

Les résultats des données météorologiques démontrent que 79% des jours de recensements étaient des journées avec sans ou très peu de pluie. Similairement, 79% des journées recensées présentaient des vagues modérées ou faibles. Ceci est entre autres dû au fait que les journées de recensement lors desquelles il annonçait des orages ou de grands vents pour une grande partie de la journée ont été repoussées à une date ultérieure selon les règles établies dans la méthodologie. L'échantillonnage a tout de même été réalisé avec précaution lors de journées avec des conditions météorologiques moins favorables pour les activités nautiques, afin d'avoir un portrait de l'achalandage des pêcheurs dans une gamme de conditions météorologiques différentes. Les conditions recensées lors des jours de semaines et les jours de fin de semaine étaient similaires, avec aucune condition météorologique surreprésentée dans l'étude. 75% des jours de semaines étaient des journées sans précipitation ou très peu comparativement à 81% des jours de fin de semaine.

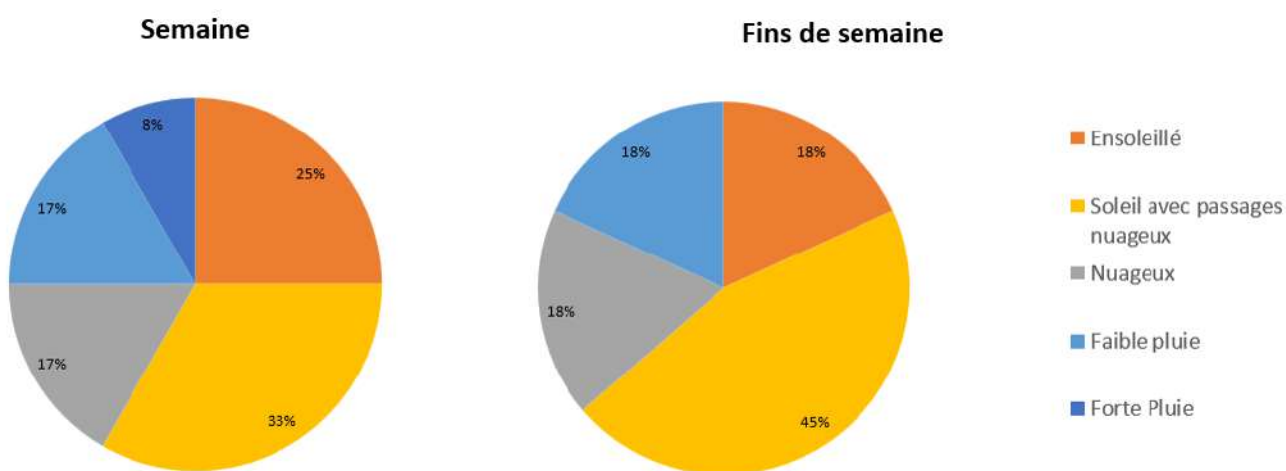


Figure 5 : Conditions météorologiques au lac Saint-Joseph lors des jours de recensements

3.2 Dénombrement des pêcheurs

Comme présenté à la Figure 6, le nombre de pêcheurs par jour était généralement le plus élevée à la mi-saison soit pendant la période des vacances de la construction (du 17 juillet au 4 août inclusivement). Lors de cette période, il y avait 17 pêcheurs par jour en moyenne comparativement à la moyenne de 12 pêcheurs par jour pour les autres jours de recensement hors de cette période. Il y a eu 3 journées au courant de la saison durant lesquelles le nombre de pêcheurs quotidien a dépassé les 25 pêcheurs soit le 1^{er} juillet (jour du Canada), le 27 juillet et le 24 août ou le plus grand nombre de pêcheurs a été dénombré. La forte pression de pêche lors de ces 3 journées s'explique par le fait qu'il s'agissait de journées de congé et que les

conditions météorologiques étaient favorables aux activités nautiques (faible vent et soleil). Quant à elles, les journées avec le moins de pression de pêche étaient les journées de semaines non fériées où la météo était défavorable (vent fort et pluie). Le nombre moyen de pêcheurs par jour de semaine non férié était de 9 pêcheurs par jour, tandis que le nombre moyen de pêcheurs par jour de fin de semaine ou de jours fériés était d'environ 18, soit presque le double.

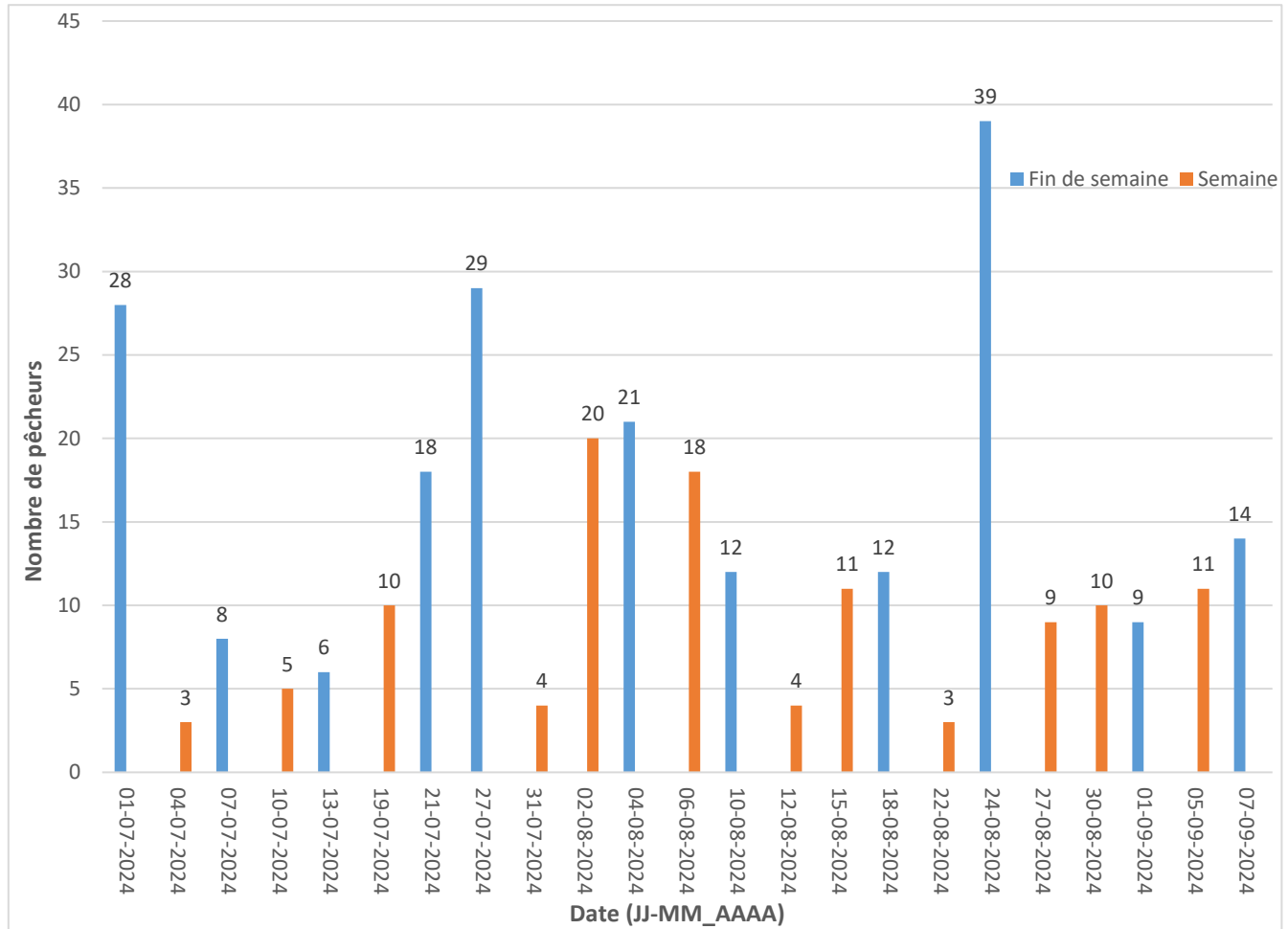


Figure 6: Nombre de pêcheurs différents dénombrés à l'intérieur des 4 blocs.

Comme présenté à la Figure 7, le nombre d'embarcations nautiques par jour est similaire en proportion au nombre d'embarcations de pêcheur (Figure 6). Par exemple, les deux journées avec le plus de pêcheurs sont aussi les deux journées avec le plus d'embarcations de plaisance (21 juillet et 24 août 2024). Ces résultats sont certainement reliés aux mêmes facteurs qui augmentent le nombre de pêcheurs, soit les fériés, les vacances de la construction et la météo permettant les sports nautiques. Lorsqu'il y avait une abondance de plaisanciers, soit généralement plus de 200 embarcations dénombrées à l'intérieur des 4 blocs, beaucoup de pêcheurs se plaignaient de ne pas pouvoir pêcher à la traîne en raison du trafic sur l'eau, et du fait que beaucoup d'embarcations de plaisance s'ancraient dans les baies populaires pour la pêche. C'était particulièrement le cas pour la baie de Duchesnay (Figure 8).

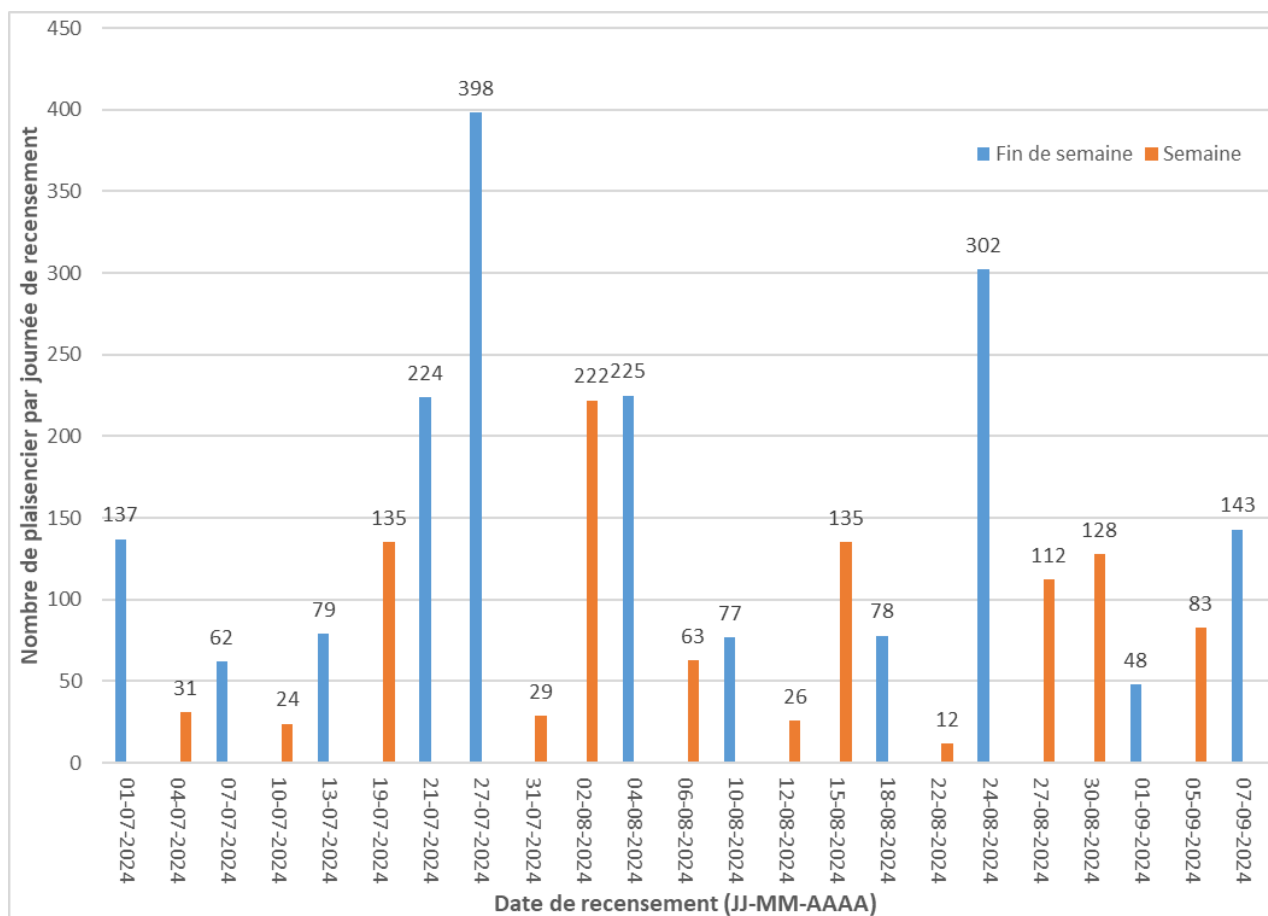


Figure 7: Nombre d'embarcations ne pratiquant pas la pêche dénombrées à l'intérieur des 4 blocs.



Figure 8 : Regroupement de bateaux de plaisanciers dans la baie de Duchesnay, 21 juin 2024.

Il y avait cependant une journée où la proportion de pêcheurs par rapport au nombre de plaisanciers était beaucoup plus forte, soit le 1^{er} juillet. L'ouverture de la pêche au touladi le 1^{er} juillet a encouragé un grand nombre de pêcheurs à pratiquer l'activité ce qui a augmenté la proportion de pêcheurs par rapport aux plaisanciers.

La pression de pêche à l'intérieur des différents blocs de la journée était variable (Figure 9). Le nombre de pêcheurs moyen était le plus élevé lors du bloc 2, soit du midi entre 10 :15 et 13 :00. Les deux blocs les moins populaires étaient le bloc 1 et le bloc 4, soit le matin et le soir. Cela était particulièrement le cas les jours de semaine. Ces données sont surprenantes pour le bloc 4, puisque ce bloc commençait à partir de 16 :15, soit souvent après les heures de travail.

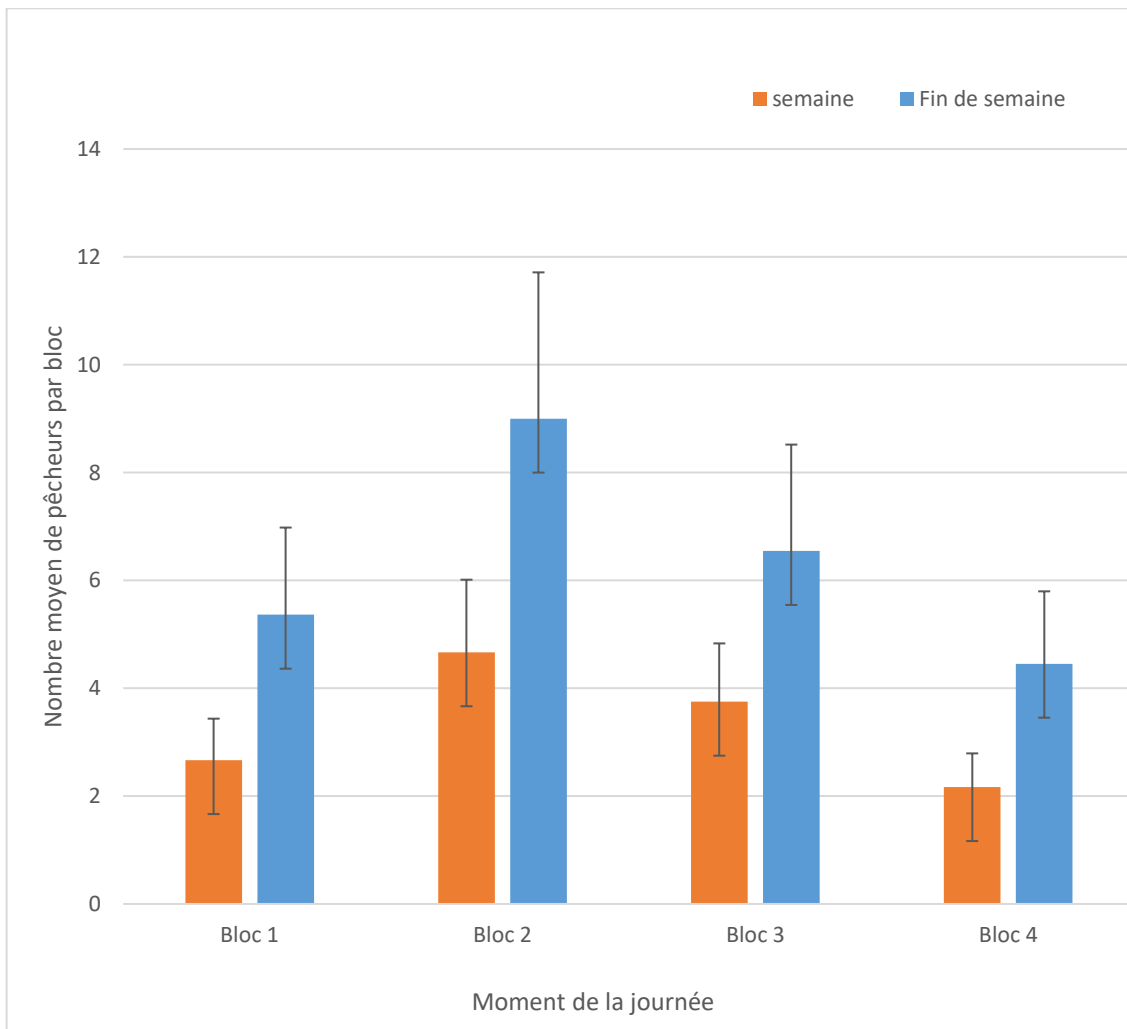


Figure 9: Nombre moyen de pêcheurs par bloc

3.3 Entrevues avec les pêcheurs

Entre les périodes de recensement, l'équipe de la CBJC a réalisé 85 entrevues de groupes auprès de 174 pêcheurs sportifs. 8 autres groupes ont d'ailleurs refusé l'entrevue. Parmi les 174 différents pêcheurs rencontrés, 106 (61%) d'entre eux visaient le touladi lorsqu'il pêchait le lac Saint-Joseph (Figure 10). Cependant, seulement 45 (26%) de ces pêcheurs visaient exclusivement les salmonidés (touladi et omble). Pour la pêche à l'achigan, 129 (74%) pêcheurs visaient cette espèce lors de leurs pêches (Figure 10). 68 (39%) des pêcheurs d'achigans ne visaient pas le touladi lors de leurs pêches. 61 pêcheurs (35%) visaient à la fois l'achigan à petite bouche et le touladi. Une minorité des pêcheurs visait d'autres espèces que ces deux principales, et lorsque c'était le cas, ils pêchaient principalement soit l'achigan et/ou le touladi. Pour l'omble de fontaine, 31 des 174 pêcheurs (18%) visaient cette espèce. Seulement 4 pêcheurs (2%) visaient des espèces non sportives, soit le meunier et la barbotte.

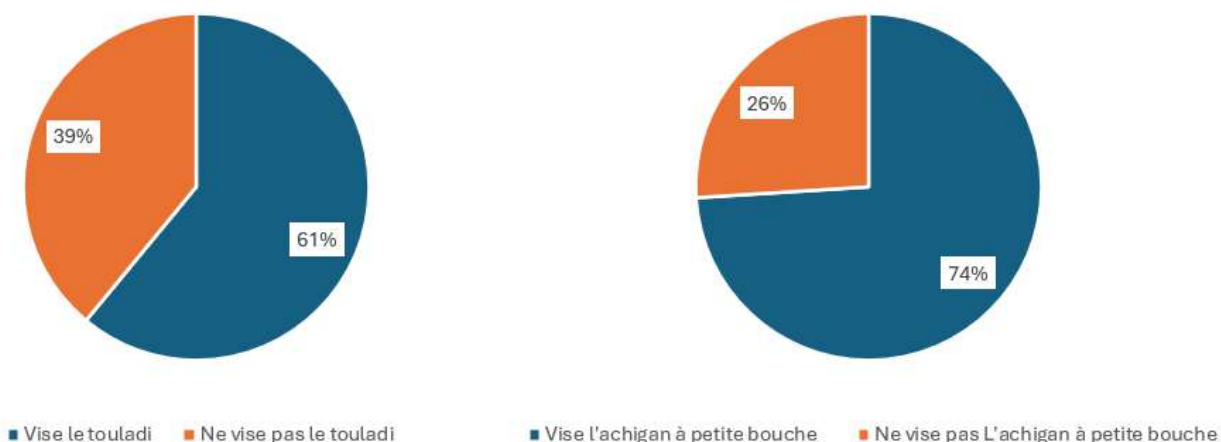


Figure 10: Pourcentage des pêcheurs visant le touladi et l'achigan à petite bouche

La grande majorité des pêcheurs pêchaient en embarcations nautiques. Seulement 6 personnes rencontrées pêchaient à gué, soit seulement 4% des pêcheurs. Cela s'explique en partie par le manque d'accès public au lac, car la majorité des terrains et des quais autour du lac sont privés.

La majorité des pêcheurs n'étaient pas à leur première présence sur le lac. Seulement 46 des 174 pêcheurs (26%) pêchaient pour la première fois le lac dont la majorité était des invités abords de bateaux de pêcheurs réguliers.

En moyenne, les pêcheurs estimaient pratiquer la pêche 6 fois par année en eau libre sur le lac Saint-Joseph. Beaucoup de pêcheurs disaient arrêter de pêcher le lac au moment où le niveau du lac est baissé, généralement en mi-septembre, car il était plus difficile de mettre son embarcation à l'eau et de naviguer à ce moment.

Parmi les 83 groupes de pêche en embarcation, 44 (53%) d'entre eux avaient accès au lac grâce à leur abonnement à la mise à l'eau CATSHALAC, car c'est la seule mise à l'eau publique accessible. Pour avoir accès aux autres mises à l'eau autour du lac, il faut obligatoirement avoir une résidence à la municipalité de Fossambault-sur-le-Lac ou sur la municipalité de Lac Saint-Joseph.

3.4 Taille des touladis

Au cours de l'étude, il était parfois difficile d'aborder les pêcheurs en raison des vagues qui rendaient les manœuvres dangereuses pour le chargé de projet et les pêcheurs. Par ailleurs, compte tenu de la méthode de pêche, utilisée par un bon nombre de pêcheurs, à la traîne qui nécessite d'être constamment en mouvement, plusieurs pêcheuses rencontrées ne voulaient pas arrêter leurs embarcations pour les entrevues. À cause de la limitation de la possibilité d'accoster, les autres bateaux, la CBJC a demandé la collaboration des pêcheurs pour divulguer les mesures morphométriques des poissons. Malgré cela en raison de la restriction de taille minimale nécessaire pour pouvoir conserver les touladis, la majorité des touladis étaient déjà mesurés par les pêcheurs.

La taille moyenne des 32 touladis recensés lors des entrevues ponctuelles, dont 31 ont été capturés dans la portion Nord du lac, est de 55,2cm de longueur. Le plus grand étant de 95cm, de loin le plus gros spécimen. Le deuxième plus gros était de 67cm de longueur. Le plus petit spécimen était de 36cm (Annexe 6). La taille moyenne des touladis du lac Saint-Joseph est supérieure à la taille moyenne de 41,5cm des touladis dans les zones au sud du Québec (la zone 27 est une des zones considérées au sud du Québec) (MFFP, 2017). Parmi les 32 poissons, 16 (50%) d'entre eux étaient d'une longueur supérieure ou égale à 55cm, soit la taille minimale pour les conserver. Malheureusement, le poids des touladis n'a pu être obtenu, parce que plusieurs poissons étaient déjà vidés de leurs organes internes au moment des entrevues et aussi, car plusieurs pêcheurs ne voulaient pas que l'on manipule leurs prises. Les données des masses des touladis étaient donc insuffisantes pour en tirer des conclusions.

49 touladis ont été recensés avec les carnets, cependant seulement 37 de ces poissons ont été mesurés. La majorité (46%) des touladis mesurés étaient dans la gamme de taille entre 55-65 cm, soit des poissons de taille récoltable. La deuxième gamme de taille la plus abondante était les touladis entre 45-55 cm de longueur pour 22% des captures. Les touladis les moins souvent mesurés précisément par les pêcheurs lors des entrevues étaient les touladis visiblement plus petits que 55cm, donc il faut considérer que les poissons non mesurés dans les données de carnets étaient potentiellement de petite taille. Sur les 37 touladis mesurés dans les carnets, seulement 3 ont aussi été mesurés lors des entrevues.

En définitive, un total de 66 touladis a donc été mesuré lors de l'étude (Figure 11). Les touladis mesurés lors des entrevues et ensuite mesurés dans les carnets (même identifiant de groupe) ont été soustraits du nombre de touladis mesurés dans les carnets dans le diagramme ci-dessous (Figure 11).

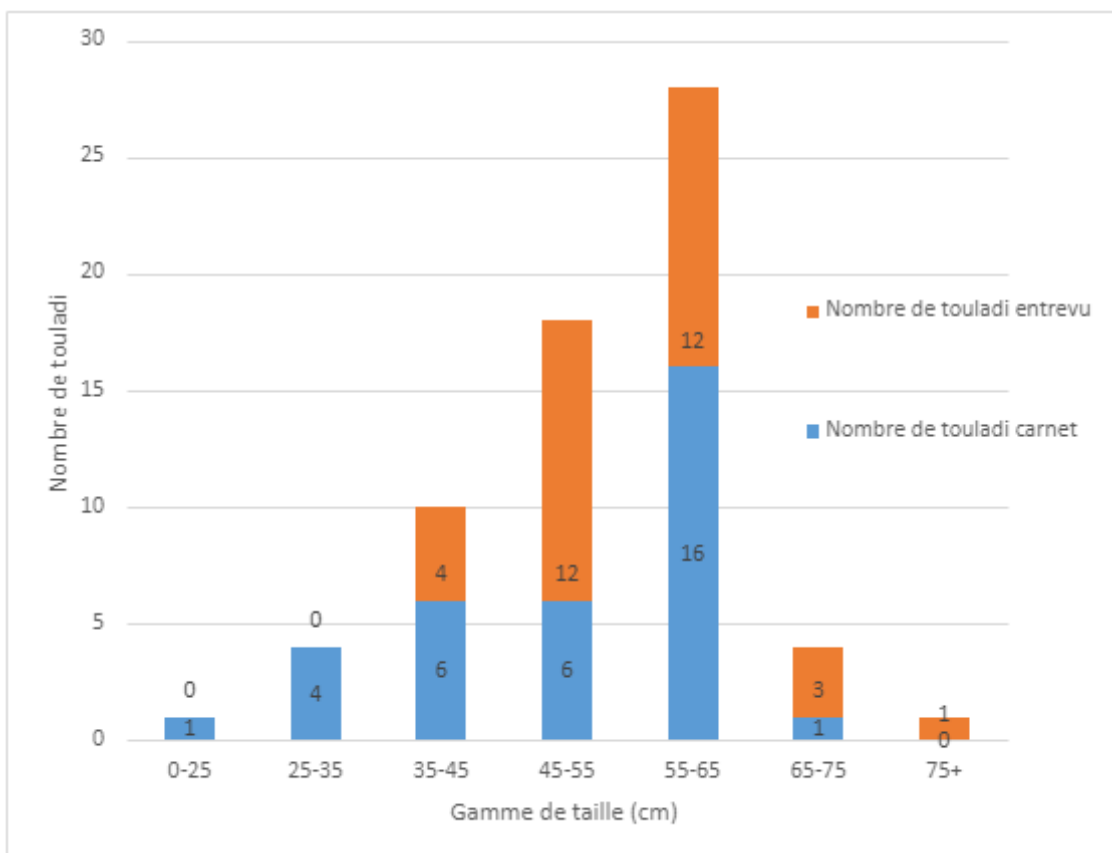


Figure 11: Nombre de touladis par gamme de taille recensé lors des entrevues et via les carnets

3.5 Taux de remise à l'eau

Le taux de remise à l'eau des touladis lors des entrevues s'élève à 55% durant la semaine et 53% lors des fins de semaine et fériés. Au total, la moyenne de remise à l'eau est de 55% en moyenne selon les données des entrevues. Le pourcentage de remises à l'eau selon les captures inscrites dans les carnets est de 84% durant la semaine et 47% durant les fins de semaine et les fériés (Figure 12). En moyenne, le taux de remise à l'eau est 71% au total. L'écart entre les résultats des carnets et des entrevues est fort probablement causé par le faible nombre de carnets complétés par les pêcheurs.

Ces résultats sont similaires à l'étude réalisée au lac des piles (BVSM ,2020). Le taux de remise à l'eau des touladis capturés au lac des Piles était de 63% en moyenne. Cependant la taille minimale pour garder un touladi au lac des Piles est de 45 cm. Le taux de remise à l'eau des touladis du lac Saint-Joseph est légèrement supérieur que les données récoltées au lac au Sable qui montre un taux de remise à l'eau moyen de 50% (MFFP,2018). Ce lac à la même restriction de taille de touladi que le lac Saint-Joseph, soit un minimum de 55cm de longueur.

Un haut taux de remise à l'eau pourrait indiquer un dérèglement de la population avec une plus grande abondance de petits et jeunes individus par rapport aux plus grands individus matures (MFFP, 2017). Cela peut être causé par une forte pression de pêche des individus matures. Le taux de remise à l'eau peut aussi être affecté par la remise à l'eau d'individus de

taille concevable par les pêcheurs sportifs. Plusieurs pêcheurs rencontrés durant les entrevues ont indiqué remettre les touladis à l'eau peut importer leur taille. Dans les résultats des entrevues, parmi les 14 touladis de taille supérieure ou égale à 55cm (taille minimum pour garder le spécimen), 4 d'entre eux ont été remis à l'eau par les pêcheurs sportifs. Cela indique que la population n'est pas nécessairement dérégulée, d'autant plus que les poissons recensés lors des entrevues avaient une moyenne de taille de 55,2cm, ce qui indique que l'abondance de très petits individus semble relativement faible.

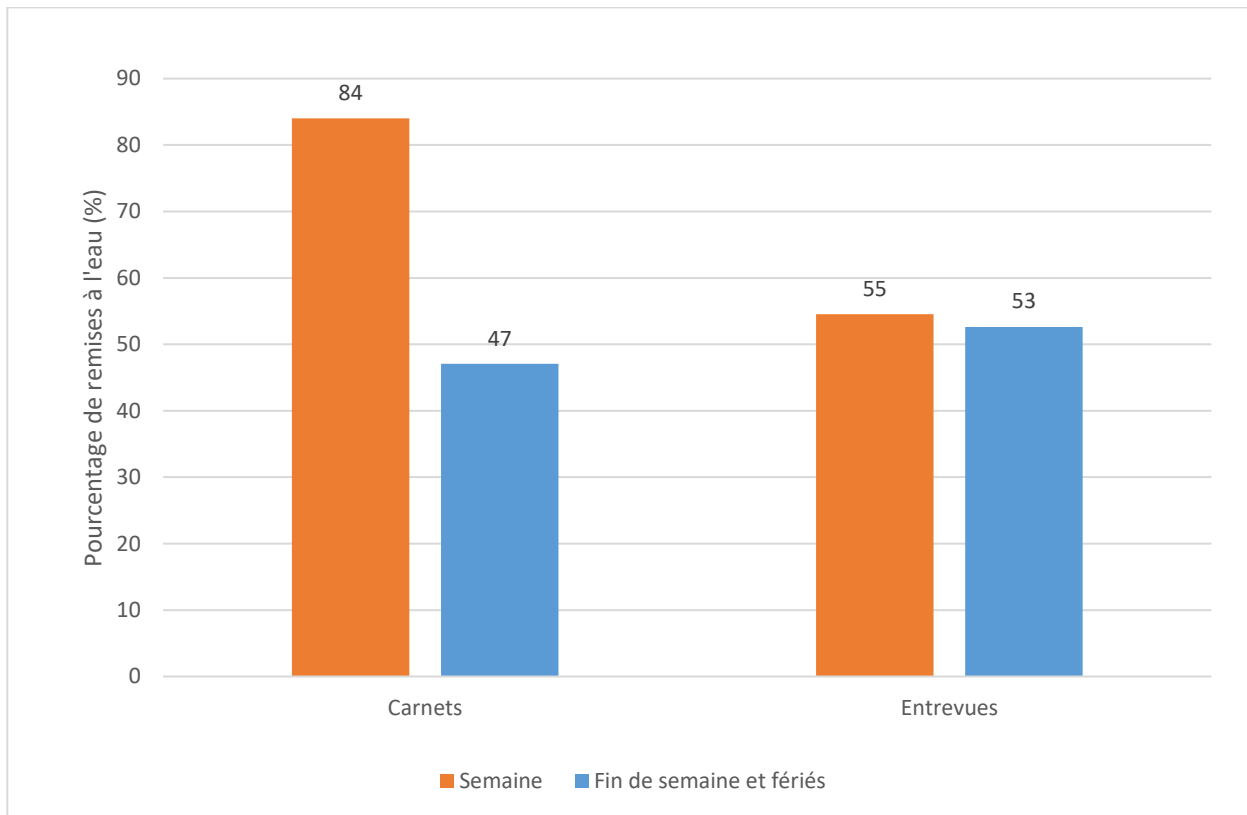


Figure 12: Pourcentage de remises à l'eau des touladis pêchés selon les entrevues et les carnets

3.6 Nombre de captures par sortie de pêche

Lors des entrevues, 66% des groupes n'avaient pas capturé de touladi, et moins de 10% en avaient capturé plus de 1. Comparativement, les carnets montrent que 39% des pêcheurs n'avaient aucune prise, et 32% ont attrapé plus de 1 touladi lors de leur journée de pêche (Figure 13). Cette différence pourrait être causée par le fait que l'on compare des journées de pêche complète avec des journées incomplètes. Cette différence pourrait aussi être que les pêcheurs n'ayant aucune prise avaient moins tendance à remplir le carnet à la fin de la journée causant un biais.

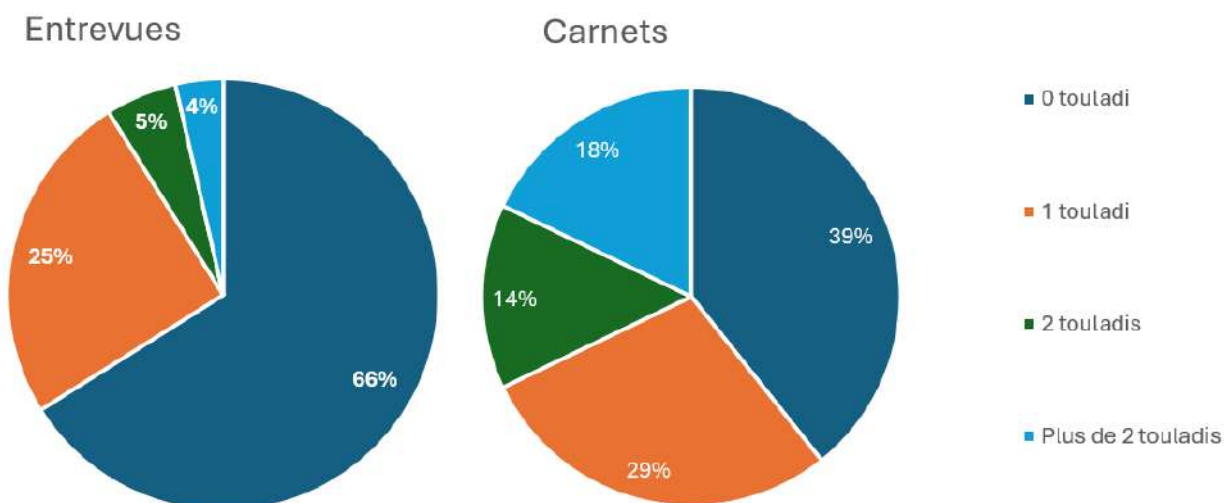


Figure 13 : Nombre de touladis capturés dans les groupes selon les entrevues et les carnets

3.7 Données sur les autres espèces de poissons

L'achigan à petite bouche est l'espèce qui fut le plus pêchée au lac Saint-Joseph lors de l'étude. En effet, selon les réponses des pêcheurs aux entrevues, ce sont 166 achigans qui ont été pêchés et 120 d'entre eux ont été remis à l'eau, soit 72% des achigans (Tableau 2). Un seul omble de fontaine a été recensé dans les entrevues, et un autre a été recensé avec le carnet. 2 meuniers ont été pêchés, 1 recensé lors d'une entrevue et l'autre recensé grâce aux carnets (Tableau 2 et 3). En comparant les poissons possibles à pêcher dans la réglementation et les résultats, aucun maskinongé n'a été recensé.

Tableau 2. Captures de poissons recensées lors des entrevues

Espèce	Nombre de captures	Nombre conservé	Nombre remis à l'eau
Touladi	32	12	20
Achigan à petite bouche	166	46	120
Ombles de fontaine	1	1	0
Meunier	1	0	1
Maskinongé	0	0	0

Tableau 3. Captures de poissons recensées avec les carnets du pêcheur

Espèce	Nombre de captures	Nombre conservé	Nombre remis à l'eau
Touladi	49	14	35
Achigan à petite bouche	123	39	84
Omble de fontaine	2	Non disponible	Non disponible
Meunier	1	Non disponible	Non disponible
Maskinongé	0	0	0

Autrement, un pêcheur a mentionné avoir capturé un doré jaune (*Sander vitreus*) lors de l'été 2022 au lac Saint-Joseph malgré l'absence de cette espèce sportive dans la réglementation. Pour renflouer ce constat, un résident du lac Saint-Joseph a mentionné avoir aperçu plusieurs dorés lors d'une sortie en apnée durant l'été 2024. Selon des anecdotes de pêcheurs, le maskinongé aurait été introduit dans le lac Saint-Joseph il y a plusieurs années. Par ailleurs, selon la réglementation celui-ci serait présent, mais aucun pêcheur n'a rapporté une telle prise cette saison. En raison de l'absence de déclaration officielle de ces espèces, il serait être pertinent de réaliser une étude de la communauté de poisson du lac Saint-Joseph. L'ADNe est un outil en plein essor qui permet ce type d'étude avec de moindres coûts, moins de logistique terrain et une grande efficacité pour déterminer les espèces présentes dans les cours d'eau.

L'association de chasse et de pêche régionale CATSHALAC a aussi demandé à ses membres de remplir des déclarations de prises. Ces données ont été récoltées entre le 26 avril et le 24 septembre. Ces données sont difficilement comparables aux données récoltées lors de la présente étude en raison de la période différente que ces données ont été récoltées. Cependant, les espèces les plus pêchées demeurent l'achigan et le touladi. Beaucoup plus de prises d'ombles ont été recensées, ainsi que du corégone, une espèce non recensée lors de notre étude (Tableau 4).

Tableau 4. Captures de poissons recensées par l'organisation CATSHALAC du 26 avril au 24 septembre 2024

Espèce	Nombre de captures	Nombre conservé	Nombre remis à l'eau
Touladi	185	38	147
Achigan à petite bouche	638	197	441
Omble de fontaine	40	14	26
Corégone	4	1	3
Autre	3	0	3

3.8 Succès de pêche au touladi

Au courant de l'été, 130 carnets du pêcheur ont été distribués aux groupes de pêcheurs rencontrés sur le lac Saint-Joseph par les employés de la CBJC. Malgré les incitatifs de prix de participation, seulement 33 carnets ont été complétés, soit environ 25% des carnets distribués. Parmi ces 33 carnets, 5 carnets ont été complétés par des groupes de pêcheurs qui ne visaient pas le touladi lors de leur excursion de pêche. Parmi les carnets remis, 6 d'entre eux ont été remis sous format papier, les 27 autres ont été remplis grâce au sondage en ligne.

Le succès de pêche au touladi a été calculé avec les prises comptabilisées dans les carnets de pêche. Cette méthode est généralement plus représentative du succès de pêche, car les données proviennent généralement de journée complète de pêche. Cependant le nombre de carnets complétés a été faible, donc possiblement peu représentatif du succès de pêche global. Le succès de pêche des carnets a donc été comparé au succès de pêche récolté lors des entrevues, puisque le nombre de captures et le temps de pêche ont été comptabilisés lors des entrevues. Le succès de pêche des entrevues provient de journée de pêche partielle, car les pêcheurs continuent l'activité de pêche après l'entrevue. Néanmoins, les deux succès de pêche peuvent être comparés entre eux, car les deux données sont mesurées par la même unité soit le nombre de poissons capturés divisés par le nombre d'heures consacrées à la pêche. Il n'est cependant pas possible de comparer le succès par jour de pêche entre les données des carnets et les données recueillies lors des entrevues. Le succès de capture et le succès de récolte ont été calculés pour les carnets et pour les entrevues. Le succès de capture est le nombre de touladis attraper par heure de pêche, que le poisson soit remis à l'eau ou non, tandis que le succès de récolte est le nombre de touladis attraper et non remis à l'eau par heure de pêche.

Le succès de pêche par jour dans les carnets est 0,77 touladi par pêcheur durant la semaine et de 1,22 touladi par jour de pêche durant la fin de semaine et les fériés. Ce succès quotidien moyen est en définitive de 1,0, ce qui démontre des résultats supérieurs à la moyenne de la province de Québec de 0,6 touladi par jour-pêche (MFFP, 2017). En comparaison, une enquête de pêche réalisée au lac aux Sables en 2015, un lac ayant une population de touladi considérée en rétablissement, avait quant à elle un succès de capture de 0,62 touladi par jour-pêche.

Les données provenant des carnets des pêcheurs démontrent la semaine un succès de capture de touladi de 0,21 touladi par heure de pêche. Le succès était de 0,24 touladi par heure de pêche la fin de semaine. Les données de succès de pêche récoltées lors des entrevues, le succès de capture est de 0,16 touladi par heure de pêche durant la semaine et de 0,16 touladi par heure durant la fin de semaine. En comparaison, le lac aux Sables avait un succès de capture de 0,15 touladi par heure de pêche la semaine et 0,28 la fin de semaine (MFFP, 2018).

Les données provenant du carnet du pêcheur pour le succès de récolte sont de 0,07 touladi de récolter par heure de pêche la semaine, et de 0,14 touladi de récolter par heure durant la fin de semaine. Les données des entrevues montrent qu'en moyenne 0,03 touladi est récolté par heure de pêche la semaine, et 0,10 touladi est récolté par heure de pêche durant la fin de semaine (Figure 14).

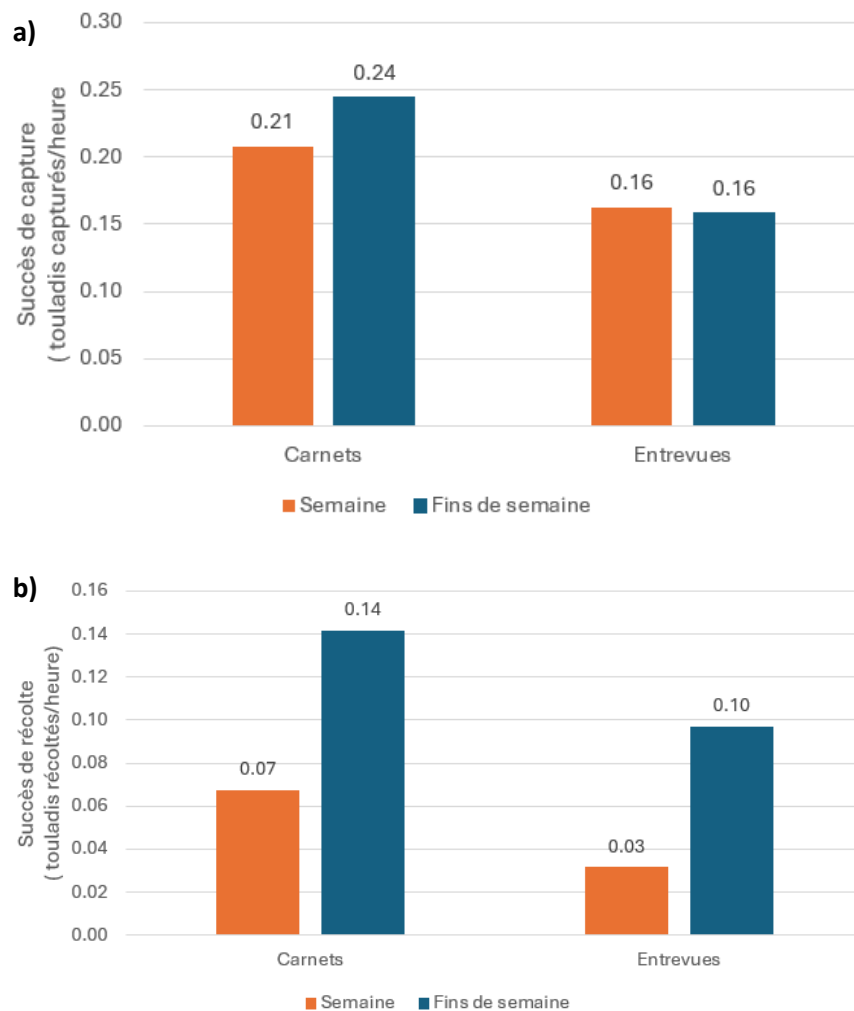


Figure 14. Succès de captures a) et succès de récolte b)

Le succès de pêche et le succès de récolte sont inférieurs lors des entrevues, cela pourrait s'expliquer par le fait qu'au début d'une pêche, les pêcheurs doivent préparer et ajuster leurs équipements (hauteur du « downrigger », ajustement des sonars, etc.), ce qui est du temps de pêche moins efficace. Ce temps de pêche moins efficace est négligeable sur une journée de pêche complète, mais puisque les entrevues avaient parfois lieu peu après le début de la pêche, cette portion de temps serait plus importante. Parmi les 56 entrevues de groupes de pêcheurs visant le touladi, 13 des groupes avaient moins de 1 heure de pêche de réaliser.

Pour toutes les données de succès de pêche, horaire et journalière, il faut aussi considérer que 35% des pêcheurs de touladi pêchaient aussi l'achigan à petite bouche lors de leur sorti de pêche, une espèce qui se pêche généralement de façon et à des endroits différents que le touladi. Le succès de pêche réelle serait donc supérieur s'il était possible de soustraire le temps de pêche consacrée à l'achigan du temps de pêche totale de ces groupes.

3.9 Effort de pêche et estimation du nombre de captures de touladis pour l'entièreté de la période de pêche

Selon les réponses des pêcheurs provenant des carnets à la fin de leur pêche, la durée de pêche moyenne était de 4,7 heures par journée de pêche. Les pêcheurs pêchaient plus longtemps durant la semaine avec une moyenne de 5,3 heures comparativement à la fin de semaine où les pêcheurs pratiquaient leur sport pendant 4,2 heures en moyenne.

Compte tenu des données de durée de pêche moyenne, il est possible d'estimer l'effort de pêche journalier moyen des jours recensés à l'aide du nombre de pêcheurs dénombrés par jour. La somme des efforts des jours recensés est de 1 386 heures. L'effort journalier moyen est de 60 heures au total. L'effort de pêche journalier moyen durant la fin de semaine était de 74 heures et de 46 heures les jours de semaine (figure 15).

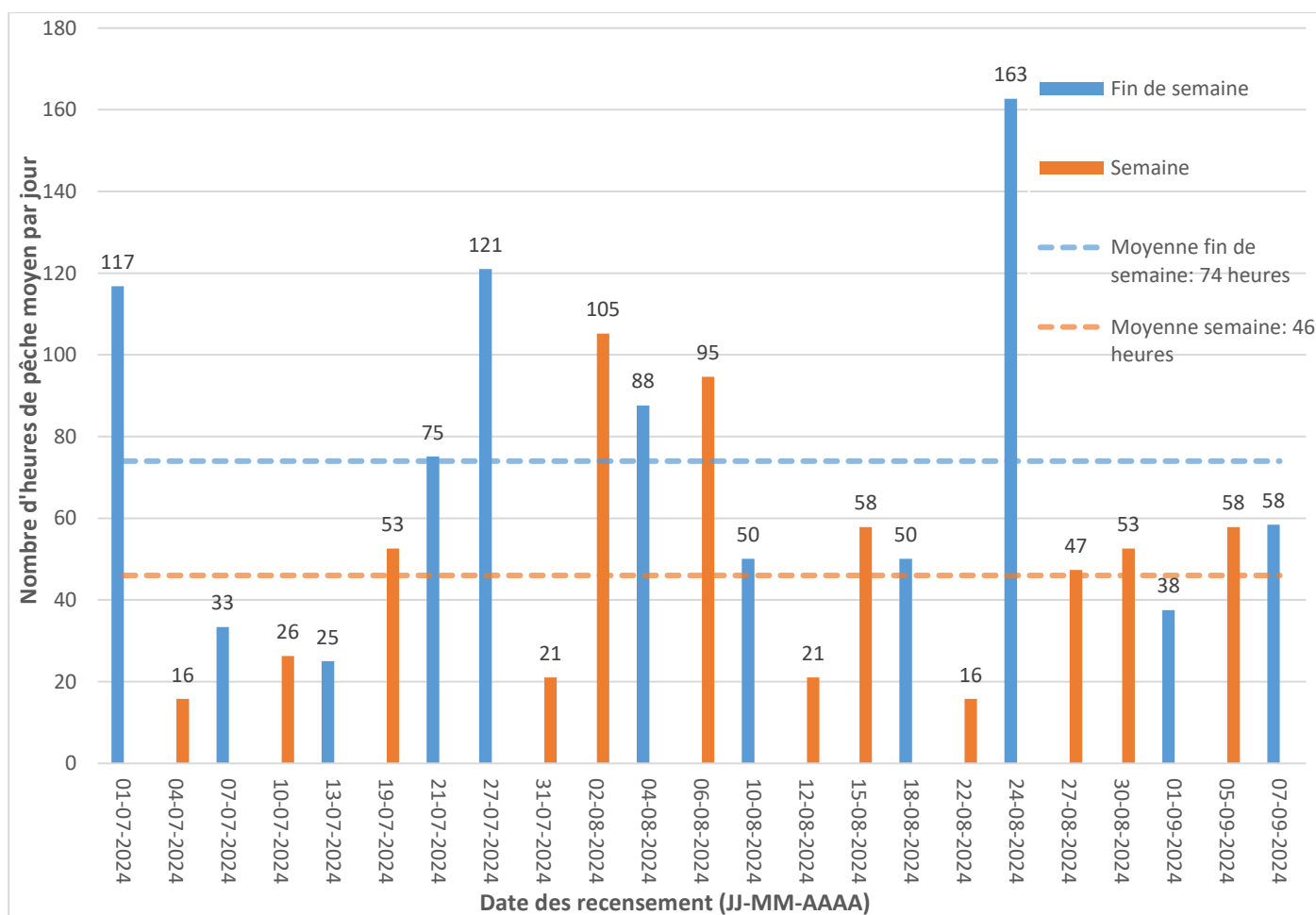


Figure 15 : Effort de pêche durant les 23 jours de recensement durant la semaine et les fins de semaine

À partir de ces moyennes journalières, il est possible d'estimer l'effort de pêche pour l'entièreté de la saison de pêche au touladi. La saison étant de 70 jours (48 jours de semaines, 22 jours de fin de semaine et fériés), ce sont 47 jours qui n'ont pas été recensés. En ajoutant l'effort estimé de ces journées à l'effort total des jours recensés, l'effort de pêche durant la saison de pêche au touladi est de 3 856 heures au lac Saint-Joseph. Avec le succès de pêche par heure calculé préalablement, il est possible d'estimer le nombre de touladis capturés et conservés (Tableau 5).

Tableau 5. Estimation du nombre de touladis capturés et récoltés pour l'entièreté de la saison de pêche au touladi par extrapolation des données récoltées

Variables	Nombre	
	Entrevue	Carnet
Touladis capturés par jour en moyenne	9	14
Touladis conservés par jour en moyenne	4	6
Touladis capturés annuellement	616	871
Touladis conservés annuellement	280	403

3.10 Satisfaction et opinion des pêcheurs

En général, les pêcheurs (41%) sont satisfaits ou très satisfaits de la pêche au touladi comparativement au 13% insatisfaits ou très insatisfait (Tableau 6). Un grand nombre de pêcheurs étaient neutres à ce sujet (46%), car ces pêcheurs étaient souvent à la première fois à pêcher le lac, ou ne le pêchaient pas assez souvent pour former une opinion. Similairement, les pêcheurs avaient une opinion positive de la pêche aux autres espèces, principalement pour la pêche à l'achigan, car seulement une minorité des pêcheurs visait l'omble de fontaine et les autres espèces non sportives.

Les pêcheurs étaient hautement satisfaits des mesures mises en place pour conserver le touladi au lac Saint-Joseph, avec 78% ayant une opinion positive des mesures (Tableau 6). Ces mesures étant l'abaissement artificiel du niveau du lac à l'automne pour favoriser la survie des œufs et une réglementation de pêche adaptée au lac Saint-Joseph. Lorsque les pêcheurs n'étaient pas au courant des mesures, celles-ci étaient expliquées. Cela a donc diminué le nombre de réponses neutres de pêcheurs qui n'étaient pas au courant. Cependant, plusieurs pêcheurs et plaisanciers étaient mécontents de la baisse du niveau lac. La baisse du niveau du lac oblige les résidents à retirer leurs bateaux de leurs quais de façon hâtive. De plus, certaines embarcations de grande taille ne peuvent plus circuler sans parfois accrocher le fond du lac à la suite de la baisse du niveau selon les pêcheurs.

Tableau 6 : Satisfaction des pêcheurs à l'égard de la qualité de pêche au lac Saint-Joseph

Information sur la satisfaction des pêcheurs	Proportion des pêcheurs (%)
Êtes-vous satisfait de la qualité de la pêche aux touladis ?	
Très insatisfait	5
Insatisfait	8
Neutre	46
Satisfait	17
Très satisfait	24
Êtes-vous satisfait de la qualité de pêche aux autres espèces que le touladi ?	
Très insatisfait	3
Insatisfait	9
Neutre	40
Satisfait	21
Très satisfait	27
Êtes-vous satisfait des mesures mises en place pour conserver le touladi au lac Saint-Joseph ?	
Très insatisfait	5
Insatisfait	3
Neutre	14
Satisfait	14
Très satisfait	64

Tableau 7 : Opinion des pêcheurs à l'égard de la réglementation en vigueur

Information sur l'opinion des pêcheurs	Proportion des pêcheurs (%)
Êtes-vous en accord avec l'ouverture de la pêche au touladi le 1 ^{er} juillet ?	
En désaccord	26
Plutôt en désaccord	19
Neutre	18
Plutôt en accord	2
En accord	35
Êtes-vous en accord avec la taille minimum de 55cm pour conserver un touladi ?	
En désaccord	6
Plutôt en désaccord	5
Neutre	9
Plutôt en accord	13
En accord	67
Êtes-vous en accord avec le quota de 2 touladis par personne ?	
En désaccord	0
Plutôt en désaccord	4
Neutre	9
Plutôt en accord	4
En accord	83

Les pêcheurs avaient une opinion négative de l'ouverture de la pêche au touladi le 1^{er} juillet avec 46% des pêcheurs n'étant pas en accord comparativement au 37% ayant une opinion positive (Tableau 7). Cette ouverture est tardive par rapport à d'autres lacs de la province qui ouvre au même moment que la pêche à l'omble. Toutefois, la raison de l'ouverture tardive est pour diminuer le nombre de prélèvements de touladi considérant la précarité de la population selon les discussions avec le MELCCFP. Les commentaires recueillis étaient que la pêche était moins bonne tard dans l'été et que l'eau plus chaude était néfaste à la remise à l'eau des touladis avec plusieurs touladis qui ne survivait pas à la remise.

Autrement, les pêcheurs étaient majoritairement en accord avec la réglementation en vigueur soit la taille minimale pour conserver un touladi et le quota (Tableau 7).

Tableau 8 : Opinion des pêcheurs à l'égard de réglementations proposés

Information sur l'opinion des pêcheurs	Proportion des pêcheurs (%)
Seriez-vous d'accord de diminuer le nombre de jours de pêche, mais d'avoir une ouverture de la pêche au touladi plus tôt ?	
En désaccord	31
Plutôt en désaccord	6
Neutre	18
Plutôt en accord	16
En accord	29
Seriez-vous d'accord d'instaurer une réglementation sur une taille maximale pour conserver un touladi ?	
En désaccord	25
Plutôt en désaccord	1
Neutre	13
Plutôt en accord	16
En accord	44
Seriez-vous d'accord d'instaurer une réglementation sur le nombre de grands spécimens pouvant être prélevé ? C'est-à-dire que sur le quota de deux touladis, un seul pourrait être d'une taille supérieure à 70cm par exemple.	
En désaccord	23
Plutôt en désaccord	4
Neutre	17
Plutôt en accord	11
En accord	45

Les pêcheurs étaient plus divisés sur la réglementation hypothétique proposée, particulièrement sur une ouverture plus hâtive de la saison de pêche, mais avec une fermeture plus hâtive aussi (Tableau 8). 45% des pêcheurs avaient une opinion positive puisque cette mesure pourrait augmenter la qualité de pêche, favoriser la remise à l'eau des touladis dans de l'eau plus froide et la saison de pêche serait durant une période moins achalandée par les bateaux de plaisancier. Cependant, 37% des pêcheurs avaient une opinion négative. Ces derniers se disent satisfaits de la réglementation en vigueur et une fermeture hâtive de la pêche serait négative pour eux puisque plusieurs prennent leurs vacances plus tard l'été.

60% des pêcheurs avaient une opinion positive pour ajouter une réglementation sur une taille maximale sur les touladis prélevée contre 26% des pêcheurs n'étant pas d'accord (Tableau 8). Une réglementation similaire était aussi proposée aux pêcheurs, mais la taille maximale pourrait s'appliquer sur seulement un des poissons de leur quota. Cette réglementation hypothétique était un compris entre la réglementation actuelle et l'une d'une taille maximale applicable à tous les poissons du quota. Similairement à la question précédente, 56% des pêcheurs avaient une opinion positive à cette réglementation hypothétique. Cependant, plusieurs ont mentionné trouver cette réglementation trop complexe.

Tous les commentaires des pêcheurs ont été récoltés. La majorité des commentaires étaient à propos de la « surabondance » d'embarcations ne pratiquant pas la pêche, particulièrement les embarcations qui génèrent de grosses vagues. Plusieurs pêcheurs ont également partagé leur opinion que la qualité de pêche est moins bonne qu'auparavant.

3.11 Sensibilisation et réseaux sociaux

Les entrevues avec les pêcheurs étaient d'excellentes opportunités pour réaliser de la sensibilisation à propos de divers sujets. En effet, de la sensibilisation sur la ressource piscicole du lac pouvait être réalisée avec les pêcheurs, notamment expliquer la réglementation de pêche sur le lac, comment manipuler les poissons pour augmenter leurs taux de survie et plus encore selon les questions des pêcheurs. Une règle autocollante réalisée par le MELCCFP avec plusieurs informations pertinentes comme la réglementation en vigueur selon les zones de pêche ainsi que les coordonnées de S.O.S braconnage était distribuée à chaque pêcheur rencontré. En plus des pêcheurs, les plaisanciers du lac ont été sensibilisés à la présence d'espèces aquatiques exotiques envahissantes. L'équipe de la CBJC a expliqué à de multiples personnes comment identifier certaines plantes aquatiques envahissantes comme le myriophylle à épis. De plus, ils ont été sensibilisés aux bonnes pratiques à adopter pour éviter d'aider à la prolifération de ces espèces envahissantes.

D'autres sujets ont été abordés avec les pêcheurs et les plaisanciers comme l'eutrophisation du lac qui est un sujet d'actualité au lac Saint-Joseph depuis quelques années. Lors de ces discussions, il a été possible d'informer les causes et conséquences de ce phénomène et les options pour aider à ralentir ce processus naturel.

Tout au long de l'étude, des publications sur les réseaux sociaux de la CBJC ont été partagées pour expliquer le projet et encourager les pêcheurs à remplir les carnets (Annexe 7).

Les principaux résultats de cette étude ont été partagés à deux reprises auprès de la population et des pêcheurs du lac Saint-Joseph. La première présentation des résultats a eu lieu à la journée d'ouverture de la pêche sur glace dans la baie de Duchesnay au lac Saint-Joseph le 25 janvier. La pêche sur glace est une activité réalisée par CATSHALAC, dont près de la moitié des pêcheurs recensés durant l'été 2024 avaient un accès à l'eau grâce à cette organisation. En raison de la popularité de l'évènement pour les pêcheurs de la région et des membres CATSHALAC, ce fut une excellente opportunité de présenter les résultats de l'étude aux personnes directement impliquées ou de sensibiliser à nouveau des pêcheurs du lac Saint-Joseph. 40 pêcheurs ont été rencontrés lors de cet évènement. En plus de discuter de l'étude, il a été possible de partager du matériel de sensibilisation sur la bonne manipulation des prises accidentelles de touladis attrapée lors de la pêche sur glace.



Figure 16 : Kiosque de la CBJC et présentation des résultats de l'étude à l'ouverture de la pêche sur glace à la baie de Duchesnay, 25 janvier 2025.

Pour permettre à un plus grand nombre de gens de voir les résultats de l'étude, un webinaire a été réalisé le 30 janvier à 12 h sur le compte de la plateforme Zoom de la CBJC à la suite de l'inscription des participants sur la plateforme Zeffy. Plusieurs publications sur les réseaux sociaux ont été réalisées pour promouvoir le webinaire et ainsi inciter les gens à visionner celui-ci. C'est un total de 18 personnes qui se sont inscrites pour obtenir de l'information sur les résultats à la suite de l'étude sur le lac au courant de l'été. Damien Boivin-Delisle, biologiste au MELCCFP était présent lors du webinaire afin de répondre aux questions des participants sur la réglementation en vigueur. Le webinaire a été enregistré et partagé sur Youtube afin d'atteindre un plus grand nombre de personnes (<https://youtu.be/2jv6WqyjUIs?si=JrM-5-yyTZFQuinB>).

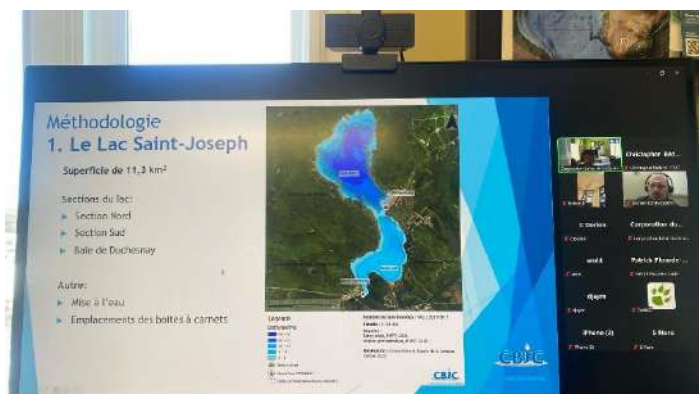


Figure 17 : Présentation des résultats lors du webinaire de la CBJC le 30 janvier 2025

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le lac Saint-Joseph est un lac assez fréquenté pour la pêche avec en moyenne 9 pêcheurs par jour de semaine et 18 lors des fins de semaine. La pêche au touladi démontre un succès de pêche supérieure à la moyenne, avec un succès de pêche journalier de 1 touladi par jour comparativement à la moyenne de la province de 0,6 touladi par jour de pêche. La taille des touladis qui y sont capturés est aussi supérieure à la moyenne de la province de 41,5cm avec une moyenne de longueur de 55,2cm pour les poissons mesurés lors des entrevues. Malgré la qualité de pêche excellente au touladi, l'espèce la plus capturée par les pêcheurs au lac demeure l'achigan a petite bouche. Les pêcheurs qui fréquentent le lac y sont satisfaits de la qualité de pêche aux touladis, ainsi que pour la pêche à l'achigan. Ils sont généralement d'accord avec la réglementation en vigueur plus sévère qu'à d'autres lacs à touladis, et sont ouverts à modifier la réglementation dans le but de préserver la ressource.

À la suite des résultats de cette étude et de discussions avec le MELCCFP quelques recommandations par rapport à la pêche sur le lac Saint-Joseph sont suggérées.

En complément à cette étude portant majoritairement sur les pêcheurs, une évaluation du stock de poissons au lac Saint-Joseph grâce à la réalisation d'un inventaire normalisé pour connaître la communauté de poisson est recommandée. Les résultats de notre étude ne démontrent pas de signe d'une surexploitation de la population de touladi au lac Saint-Joseph. Le succès de pêche journalier est quant à lui supérieur à la moyenne du Québec (MFFP, 2017). Cependant, une pêche expérimentale pourrait fournir des connaissances à jour sur l'état de la population de touladi et sur l'évolution de la ressource piscicole du lac depuis la pêche expérimentale réalisée en 2015 par le Ministère (MFFP, 2022). À la suite d'une pêche expérimentale, advenant que l'état de la ressource se soit détérioré, la réglementation pourrait être ajustée comme une taille maximale pour conserver un touladi, réglementation hypothétique qui a été démontrée comme étant acceptable par la majorité des pêcheurs. Cette pêche expérimentale pourrait possiblement aussi confirmer ou infirmer la présence de dorés et de maskinongés dans le lac Saint-Joseph.

En raison des multiples commentaires des pêcheurs du fait qu'il y a trop d'embarcations de plaisance durant la saison de pêche au touladi, et sur une mortalité élevée des touladis lors de la remise à l'eau en eau chaude, nous recommandons d'évaluer plus attentivement l'option d'ouvrir la pêche au touladi plus tôt et de la fermer aussi plus tôt. Cette recommandation se base aussi sur l'opinion des pêcheurs, dont seulement 37% qui ont une opinion positive sur l'ouverture de la pêche le 1^{er} juillet et 45% des pêcheurs qui ont une opinion positive sur la réglementation hypothétique d'ouvrir la pêche hâtivement et la fermer plus tôt. Cette suggestion demeure très polarisée chez les pêcheurs, et ce changement pourrait être un essai pour une ou quelques saison(s) en suivant rigoureusement les résultats de pêche pour s'assurer de ne pas porter préjudice au touladi, dont la raison actuelle justifiant une ouverture de pêche tardive est justement de protéger la population, la pêche étant jugée plus facile au mois de juin lorsque l'eau est plus froide.

5 RÉFÉRENCES

ARVISAIS, M., FOURNIER, H., NADEAU, D., LEGAULT, M., THIBAUT, I., et VALIQUETTE, É., 2017. Plan de gestion du touladi au Québec 2014-2020. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction générale de l'expertise sur la faune et ses habitats, Direction de l'expertise sur la faune aquatique, Québec, 63 p.

Gagné, S. 2023. Plan de gestion de l'omble de fontaine au Québec 2020. Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Direction générale de l'expertise sur la faune et ses habitats, Direction de l'expertise sur la faune aquatique, Québec, 58 p

LAROCHE, M., PARADIS, Y., HATIN, D., BRODEUR, P. ET P. SIROIS (2019). Barotraumatisme chez les poissons d'eau douce et impact de la perforation de la vessie natatoire pour en réduire les effets, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, 40 p. et 3 annexes.

Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM), 2020. Suivi des communautés ichtyologiques d'intérêt pour la pêche sportive au lac des Piles. 31 pages.

CBJC. 2020. Caractérisation des aires de fraie du touladi (*Salvelinus namaycush*) du lac Saint-Joseph – Version préliminaire. - 2020. 26 pages et 1 annexe.

Plourde-Lavoie, P., 2022. État de situation du touladi au lac Saint-Joseph— Bilan de l'inventaire de 2015. Direction de la gestion de la faune Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches ministère de la Faune, de la Forêt et Parcs. 10 pages.

Plourde-Lavoie, P., Gagné, S., 2018. État de la population et de l'exploitation du touladi au lac aux Sables. Ministère de la Faune, de la Forêt et des Parcs. 22 pages

Annexe 1

Calendrier des jours de recensement et le
moment des blocs de décompte

DD-MM-YYYY	Heure Bloc 1	Heure Bloc 2	Heure Bloc 3	Heure Bloc 4
01-07-2024	9:17	11:20	15:02	17:22
04-07-2024	9:22	12:09	13:42	17:13
07-07-2024	8:28	11:12	15:18	17:21
10-07-2024	8:02	12:20	14:59	18:25
13-07-2024	7:53	11:51	15:29	16:40
19-07-2024	9:23	11:55	13:58	18:05
21-07-2024	9:06	11:18	13:54	17:04
27-07-2024	8:09	12:07	13:43	16:47
31-07-2024	9:41	12:24	14:47	17:59
02-08-2024	8:10	11:38	14:36	17:00
04-08-2024	7:39	10:28	13:34	17:15
06-08-2024	7:44	10:20	14:47	16:29
10-08-2024	8:53	11:18	14:20	18:21
12-08-2024	7:30	11:58	13:35	16:16
15-08-2024	9:33	12:19	15:25	17:44
18-08-2024	9:04	11:56	14:46	17:22
22-08-2024	8:17	10:50	14:15	18:01
24-08-2024	8:13	12:02	13:57	18:06
27-08-2024	7:47	12:02	15:09	16:58
30-08-2024	8:05	10:18	13:58	17:18
01-09-2024	8:26	11:38	15:10	18:07
05-09-2024	7:41	12:10	15:09	17:10
07-09-2024	8:49	11:53	14:16	16:35

Annexe 2

Données météorologiques
récoltées

Météo						
DD-MM-YYYY	Fin de semaine ou férié	Météo moyenne	Vent médiane (km/h)	Température à 13:00 (°C)	Intensité moyenne des vagues	Autre
01-07-2024	férié	Ensoleillé	7		23 Faible	
04-07-2024	non	Soleil avec passages nuageux	12		24 Forte	
07-07-2024	FDS	Soleil avec passages nuageux	6		25 Faible	Avertissement orage
10-07-2024	non	Nuageux	7		21 Faible	
13-07-2024	FDS	Nuageux	8		26 moyenne	Court orage durant la journée
19-07-2024	non	Ensoleillé	17		24 forte	
21-07-2024	FDS	Soleil avec passages nuageux	12		19 Forte	
27-07-2024	FDS	Soleil avec passages nuageux	9		24 Faible	
31-07-2024	non	Forte pluie	6		21 Faible	
02-08-2024	non	Soleil avec passages nuageux	12		25 Faible	Court orage durant la journée
04-08-2024	FDS	Ensoleillé	7		27 Faible	Court orage durant la journée
06-08-2024	non	Soleil avec passages nuageux	12		21 moyenne	
10-08-2024	FDS	Faible pluie	13		22 moyenne	
12-08-2024	non	Faible pluie	8		21 Faible	
15-08-2024	non	Nuageux	5		25 Faible	
18-08-2024	FDS	Faible pluie	6		21 Faible	
22-08-2024	non	Faible pluie	6		18 Faible	Orage durant la journée
24-08-2024	FDS	Soleil avec passages nuageux	8		22 Faible	
27-08-2024	non	Ensoleillé	15		24 moyenne	
30-08-2024	non	Ensoleillé	7		22 Faible	
01-09-2024	FDS	Nuageux	22		24 Forte	
05-09-2024	Non	Soleil avec passages nuageux	14		25 moyenne	
07-09-2024	FDS	Soleil avec passages nuageux	15		20 Forte	

Annexe 3

Fiche des entrevues

Fiche d'entrevue des pêcheurs

Observateur :

Date : _____

Heure de l'entrevue : _____

Groupe : _____

Nombre de pêcheurs : _____

Type de pêche :

Embarcation

À Gué

Heure début de pêche : _____

CATSHALAC?: _____

Noms: P1: _____

Courriel ou téléphone : P1 _____

P2: _____

P2 _____

P3 _____

P3 _____

P4 _____

P4 _____

P5 _____

P5 _____

Première fois à pêcher le lac? OUI _____ NON _____

Nombre de fois par année pêcher vous le lac? : _____

Espèce rechercher :

Touladi

Achigan

Autre : _____

Captures Total de Touladi : _____

Nombre touladi remis à l'eau : _____

Nombre Touladi conservée : _____

Touladi 1 : Taille : _____cm	Conservée :	OUI	NON
Masse : _____g	Portion du lac :	Nord	Sud
Touladi 2 : Taille : _____cm	Conservée :	OUI	NON
Masse : _____g	Portion du lac :	Nord	Sud
Touladi 3 : Taille : _____cm	Conservée :	OUI	NON
Masse : _____g	Portion du lac :	Nord	Sud
Touladi 4 : Taille : _____cm	Conservée :	OUI	NON
Masse : _____g	Portion du lac :	Nord	Sud
Touladi 5 : Taille : _____cm	Conservée :	OUI	NON
Masse : _____g	Portion du lac :	Nord	Sud
Touladi 6 : Taille : _____cm	Conservée :	OUI	NON
Masse : _____g	Portion du lac :	Nord	Sud
Touladi 7 : Taille : _____cm	Conservée :	OUI	NON
Masse : _____g	Portion du lac :	Nord	Sud

Annexe 4

Carnet du pêcheur

Commentaires et suggestions

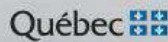
Souhaitez-vous recevoir les résultats par courriel?

OUI NON

Merci de votre participation !

Pour rester au courant de l'étude et être à l'affût des autres projets menés par la CBJC, suivez-nous sur nos comptes Facebook et Instagram à «Corporation du bassin de la Jacques-Cartier».

Merci à nos partenaires financiers:



En collaboration avec:



Carnet du Pêcheur

Suivi des communautés de poissons d'intérêt pour la pêche sportive au lac Saint-Joseph

Courez la chance de gagner une des 2 cartes cadeaux Latulippe de 50\$ en remettant votre carnet, ou en le remplissant en ligne. Le tirage des cartes aura lieu le 16 septembre.

Vous pouvez remplir le carnet en ligne en suivant ce code QR avec votre téléphone



<https://forms.gle/eH5CFHmbnZRS7V1y8>

Ou nous retourner votre carnet du pêcheur à l'une des adresses suivantes:

- Mise à l'eau du domaine de la Rivière-aux-Pins
- Bureau de la CBJC: 5090 Route de Fossambault, Sainte-Catherine de la J-C, QC, G3N 1V4



Date: _____ # de groupe: _____

Renseignements Personnels (facultatif)

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code Postale: _____

Courriel: _____

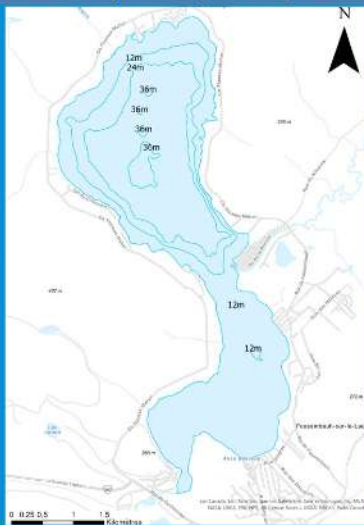
Localisation des sites fréquenter pour la pêche

Veuillez encrer le secteur fréquenté pour la pêche au touladi

Mettre un X où vous avez capturé un touladi lors de votre activité de pêche

**Veuillez noter que ces informations ne seront pas partagées.

**



Information sur la pêche

Nombre de pêcheurs dans le groupe: 1 2 3 4 5 6+

Heure de début de l'activité de pêche: _____

Heure de fin de l'activité de pêche: _____

Nombre d'heures de pêche total: _____

Nombre de Touladi capturé: >45cm _____

<45cm _____

Nombre remis à l'eau: _____ Nombre conservé: _____

Longueur (cm) _____

des touladis capturée _____

Nombre d'achigan à petite bouche capturés: _____

Nombre remis à l'eau: _____ Nombre conservé: _____

Longueur (cm) _____

des achigans capturé _____

Autres espèces capturées:

Espèce: _____ Nombre de captures: _____

Nombre conservé: _____

Espèce: _____ Nombre de captures: _____

Nombre conservé: _____

Espèce: _____ Nombre de captures: _____

Nombre conservé: _____

Annexe 5

Fiche de données journalières

Fiche Journalière à remplir

Observateur :

Date : _____

Fin de semaine ou férie? Oui NON

Heure du début du recensement : _____ Heure de fin du recensement : _____

Temps consacré à la portion nord : _____ Temps consacré à la portion Sud : _____

Météo constaté à Lac Saint-Joseph à médiane :

Ensoleillé ensoleillé avec passages nuageux Nuageux faible pluie forte pluie

Vitesse du vent selon météoMédia à Lac Saint-Joseph au diner : _____

Intensité des vagues : _____

Température au diner: _____

Commentaires : _____

Bloc 1 : Bloc 2 : Bloc 3 : Bloc 4 :

Nombre de pêcheur au bloc 1 : _____

Nombre de plaisancier au bloc 1 : _____

Commentaires : _____

Nombre de pêcheur au bloc 2 : _____

Nombre de plaisancier au bloc 2 : _____

Commentaires : _____

Nombre de pêcheur au bloc 3 : _____

Nombre de plaisancier au bloc 3 : _____

Commentaires : _____

Nombre de pêcheur au bloc 4 : _____

Nombre de plaisancier au bloc 4 : _____

Commentaires : _____

Information sur la satisfaction de pêche

1 à 5 : 1 : Très insatisfait 2 : Insatisfait 3 : Neutre 4 : Satisfait, 5 : Très satisfait

Q1 : Êtes-vous satisfait de la qualité de la pêche au touladi?

Pêcheur 1 : _____ Pêcheur 2 : _____ Pêcheur 3 : _____ Pêcheur 4 : _____ Pêcheur 5 : _____

Q2 : Êtes-vous satisfait des mesures mise en place pour conserver le Touladi?

Pêcheur 1 : _____ Pêcheur 2 : _____ Pêcheur 3 : _____ Pêcheur 4 : _____ Pêcheur 5 : _____

1 à 5 : 1 : En désaccord 2 : Plutôt en désaccord 3 : Neutre 4 : Plutôt en accord 5 : En accord

Q3 : Êtes-vous en accord avec l'ouverture de la pêche au Touladi le 1^{er} juillet?

Pêcheur 1 : _____ Pêcheur 2 : _____ Pêcheur 3 : _____ Pêcheur 4 : _____ Pêcheur 5 : _____

Q4 : Seriez-vous d'accords de diminuer le nombre de jours de pêche mais avoir une ouverture de la pêche au Touladi plus tôt?

Pêcheur 1 : _____ Pêcheur 2 : _____ Pêcheur 3 : _____ Pêcheur 4 : _____ Pêcheur 5 : _____

Q5 : Êtes-vous en accord avec la taille minimum de 55cm pour conserver un Touladi?

Pêcheur 1 : _____ Pêcheur 2 : _____ Pêcheur 3 : _____ Pêcheur 4 : _____ Pêcheur 5 : _____

Q6 : Seriez-vous d'accords d'instaurer une réglementation sur le nombre de grand spécimen conservée(+70cm)? Règle poisson trophée un poisson pas de limite

Pêcheur 1 : _____ Pêcheur 2 : _____ Pêcheur 3 : _____ Pêcheur 4 : _____ Pêcheur 5 : _____

Q7 : Seriez-vous d'accords d'instaurer une réglementation sur une taille maximale pour conserver un Touladi? +70cm

Pêcheur 1 : _____ Pêcheur 2 : _____ Pêcheur 3 : _____ Pêcheur 4 : _____ Pêcheur 5 : _____

Q8 : Êtes-vous d'accords avec le quota de 2 touladi?

Pêcheur 1 : _____ Pêcheur 2 : _____ Pêcheur 3 : _____ Pêcheur 4 : _____ Pêcheur 5 : _____

Avez-vous des commentaires ou des suggestions à propos de la pêche ou la réglementation en vigueur sur le lac Saint-Joseph?

Annexe 6

Données des touladis mesurés lors
des entrevues

Numéro de groupe	Taille (cm)		Conservée	Portion du lac
08.01.7	60		non	nord
09.01.7	95		oui	nord
10.01.7	53		non	nord
10.01.7	40		non	nord
02.04.7	65		oui	nord
01.07.7	61		oui	nord
01.10.7	55		non	nord
01.10.7	53		non	non
01.10.7	52		non	nord
1.19.7	50		non	nord
02.19.7	53		non	sud
01.21.7	67		non	Nord
01.27.7	50		non	nord
01.31.7	44		non	nord
03.02.8	55		non	nord
03.02.8	58		non	nord
03.02.8	50		non	nord
03.02.8	50		non	nord
03.02.8	50		non	nord
02.04.8	36		non	nord
01.22.8	55		oui	nord
01.24.8	40		non	nord
01.24.8	57		oui	nord
01.27.8	58		oui	nord
01.27.8	53		oui	nord
02.27.8	59		oui	nord
06.01.7	60		oui	nord
06.01.7	60		oui	nord
06.01.7	65		oui	nord
06.01.7	60		oui	nord
06.01.7	50		non	nord
06.01.7	51		non	nord

Annexe 7

Promotion sur les réseaux sociaux et
Infolettre



Corporation du bassin de la Jacques-Cartier - CBJC

Hier à 10 h 00 · 🌐

🔗 Webinaire sur l'effort de pêche au lac Saint-Joseph 🌐

🔥 RAPPEL 🔥

Le webinaire pour présenter les résultats de l'étude sur le recensement de l'effort de pêche des poissons d'intérêt au lac Saint-Joseph aura lieu le 30 janvier à 12h00.

Si ce sujet vous intéresse et que vous souhaitez en savoir plus, inscrivez-vous gratuitement via le lien ci-dessous :

INSCRIPTION GRATUITE

🔗 <https://www.zeffy.com/ticketing/webinaire-sur-la-pression-de-peche-au-lac-saint-joseph>

📅 Date : 30 janvier 2025

🕒 Heure : 12h00

Si vous rencontrez des problèmes avec l'inscription, veuillez nous contacter via messenger, par courriel (info@cbjc.org) ou par téléphone (418 875-1120).

Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, liés au plan d'action de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. Nous tenons aussi à remercier Energie Firstlight Pont-Rouge S.E.C. pour sa contribution financière au projet.

#StratQcEau #QcFierPartenaire @gouvqc

WEBINAIRE SUR L'ÉTUDE DE LA PRESSION DE PÊCHE AU LAC SAINT-JOSEPH EN 2024

Présenté par la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier



Stratégie québécoise
de l'eau

2010-2030

Québec



Hydroméga

Association des pêcheurs professionnels



Association québécoise de pêcheurs
CATSHALAC



Corporation du bassin de la
JACQUES-CARTIER



Corporation du bassin de la Jacques-Cartier - CBJC

22 janvier, à 14 h 13 · 🌐

❄️ 🌊 Ouverture de la pêche blanche dans la Baie de Duchesnay du Lac Saint-Joseph 🌊 ❄️

La CBJC tiendra un kiosque à l'événement d'ouverture ce samedi 25 janvier. On sera notamment présent pour parler de l'étude sur la pression de pêche au lac Saint-Joseph qui a eu lieu l'été dernier.

C'est l'occasion parfaite pour en apprendre plus sur le sujet dans une ambiance conviviale !

En plus, la température sera plus douce que les derniers jours... 🧊

👉 Pour plus d'info sur l'événement de samedi : <https://catshalac.com/peche-blanche/>

👉 On en profite pour vous rappeler que nous tiendrons aussi un webinaire sur le sujet le 30 janvier à midi. Lien pour s'inscrire au Webinaire (gratuit) : <https://www.zeffy.com/.../webinaire-sur-la-pression-de...>



Association chasse et pêche Catshalac

21 janvier, à 20 h 08 · 🌐

PÊCHE BLANCHE DUCHESNAY

Nos six semaines de pêche blanche débuteront le samedi 25 janvier dans la Baie Duchesnay du Lac St-Joseph.

Aucune réservation n'est n... [Afficher plus](#)



Corporation du bassin de la Jacques-Cartier - CBJC

16 août 2024 · 🌐

...

Avez-vous croisé notre collègue Émile? 🤔

Il travaille actuellement sur un projet pour connaître l'effort de pêche et la récolte de touladi 🐟 qui est faite sur le lac Saint-Joseph, dans le but d'en apprendre d'avantage sur l'état de la ressource. 📊

Si vous avez pêché sur le lac, vous pouvez l'aider en complétant un carnet du pêcheur qui permet de récolter un maximum de données, maintenant disponible en ligne (en plus vous pourrez participer au tirage pour gagner une des deux cartes d'une valeur de 50\$ de Latulippe) :

<https://forms.gle/eH5CFHMbnZRS7V1y8>

Ou encore en scannant le code QR de l'image!

Gouvernement du Québec #StratQcEau #QcFierPartenaire

Association chasse et pêche Catshalac MRC de La Jacques-Cartier



Vous pouvez remplir le carnet en ligne en suivant ce code QR avec votre téléphone



<https://forms.gle/eH5CFHMbnZRS7V1y8>

Ou nous retourner votre carnet du pêcheur à l'une des adresses suivantes:

- Quai de Pointes aux Pins
- Bureau de la CBJC: 5090 Route de Fossambault, Sainte-Catherine de la J-C, QC, G3N 1V4



Acquisition de connaissances

Recensement de l'effort de pêche au touladi dans le lac Saint-Joseph

Cet été, dans le lac Saint-Joseph, un projet a été lancé pour mesurer l'effort de pêche, la récolte de touladi (truite grise), ainsi que la taille des poissons et la satisfaction des pêcheurs concernant la qualité de la pêche et la réglementation. L'enquête, réalisée du 1er juillet au 13 septembre, a aussi permis de documenter la pression sur d'autres espèces, de sensibiliser à l'état des ressources, à la

réglementation et aux bonnes pratiques de remise à l'eau. Il s'agit de la première étude de cette envergure sur ce plan d'eau.

Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, lié au plan d'action de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. Nous tenons aussi à remercier Energie Firstlight Pont-Rouge S.E.C. pour sa contribution financière au projet.



Notre chargé de projet recueillant des informations sur le touladi auprès d'un pêcheur.